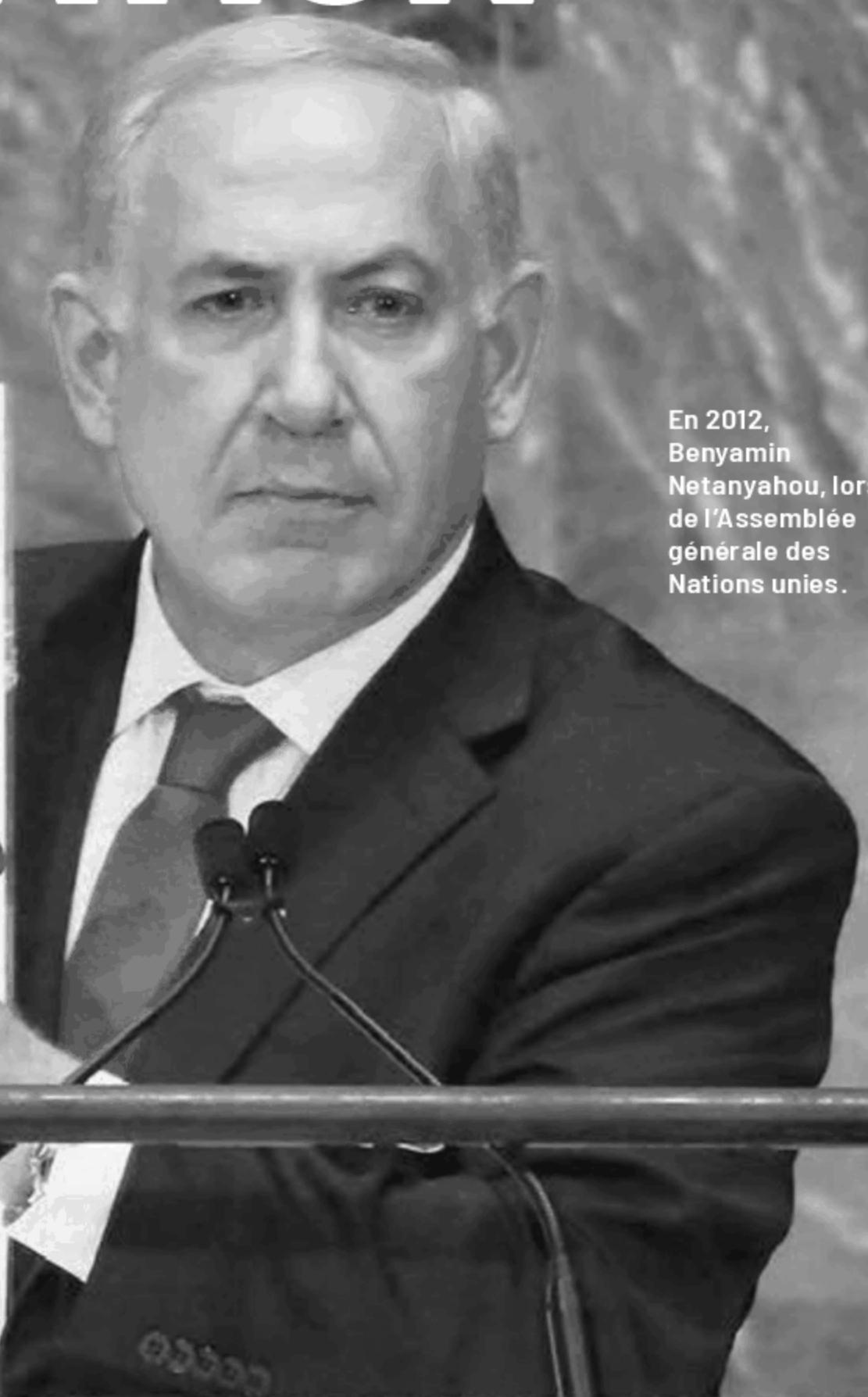
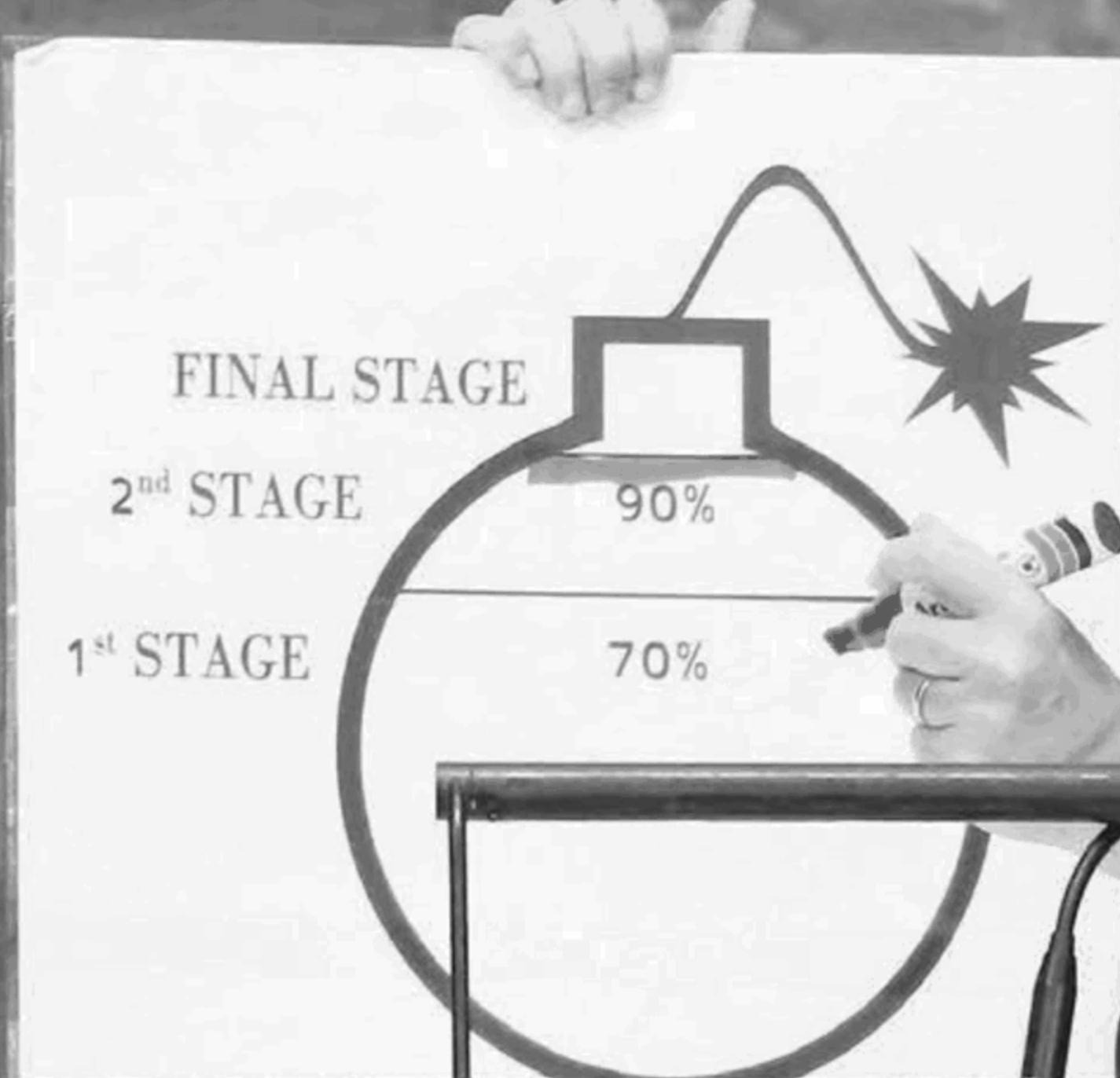


L'Humanité

NUCLÉAIRE IRANIEN ARME D'AFFABULATION MASSIVE



En 2012,
Benyamin
Netanyahu, lors
de l'Assemblée
générale des
Nations unies.

La question du nucléaire iranien est une obsession de longue date pour Benyamin Netanyahu. Pourtant, des experts de l'AIEA, nombre de diplomates et même la CIA réfutent l'existence d'un arsenal atomique, prétexte du premier ministre israélien pour justifier sa guerre contre Téhéran. **P. 2**



« La date limite pour atteindre cet objectif approche à grands pas», assène Benyamin Netanyahu, à propos du programme nucléaire iranien et le développement de sa possible arme. C'était en octobre 1996 et le premier ministre israélien répétait déjà devant les sénateurs et représentants des États-Unis : «*Elle est vraiment proche.*» Un vrai travail de longue haleine du dirigeant israélien qui affirme, depuis trente ans, que Téhéran veut absolument fabriquer des armes nucléaires. Cette fois, Benyamin Netanyahu a franchi le pas en déclenchant de manière unilatérale une guerre contre l'Iran sans preuve.

Il a été premier ministre à de nombreuses reprises (1996-1999, 2009-2021, 2022-2025) et «la menace iranienne», comme il l'appelle, est l'un des piliers de sa politique étrangère. Dès son premier mandat, le dirigeant du Likoud jette les bases de sa rhétorique devant le Congrès américain qu'il avertit de ce qu'il prétend être une volonté iranienne d'utiliser le nucléaire à des fins militaires. Aidé en ce sens par les déclarations fracassantes du régime des mollahs et les zones d'ombre entretenues sur son programme nucléaire.

Même lorsqu'il n'est plus à la tête du gouvernement, Netanyahu intervient dans les débats géopolitiques. Ainsi, fin 2002, le monde entier voit poindre avec inquiétude une nouvelle guerre au Moyen-Orient. En Irak celle-là. Colin Powell, alors secrétaire d'État, avait faussement prétendu à l'ONU que Bagdad détenait des armes de destruction massive. L'aboutissement de mois de préparation de l'opinion publique afin que celle-ci considère la guerre comme nécessaire. Netanyahu prend sa part et affirme, en septembre 2002, que «*l'Iran dépasse l'Irak dans le développement des systèmes balistiques, qu'ils espèrent atteindre la côte Est des États-Unis d'ici quinze ans.*»

UNE PROPAGANDE VISANT À OBTENIR UN ORDRE DE MISSION

De retour au pouvoir, en 2009, punir l'Iran devient son mantra international. L'ancien ministre de la Défense Ehud Barak a révélé qu'en 2010 lui et Netanyahu avaient envisagé de frapper les installations nucléaires iraniennes de Natanz et Fordo. Un projet abandonné par manque de moyens opérationnels. En 2011, un projet similaire est mis sur la table mais refusé par deux ministres. En 2012, le gouvernement israélien tente encore mais il est retoqué par les États-Unis eux-mêmes, engagés dans des discussions sur le nucléaire iranien.

Aux Nations unies, en septembre 2012, il monte à la tribune en amenant avec lui un panneau sur lequel est dessinée une bombe. Celle des bandes dessinées d'autrefois, une sphère qui se rétrécit en son sommet d'où sort une mèche. Sur l'estrade onusienne, qu'il affectionne particulièrement, Netanyahu - qui est en réalité lui-même un docteur Folamour d'un pays possédant l'arme nucléaire secrètement - tance l'assistance internationale. «*D'ici le printemps prochain ou au plus tard l'été prochain (...) ils auront fini l'enrichissement et passeront à l'étape finale,*», explique-t-il en traçant une ligne en rouge, à 90 %. «*À partir de là, il ne reste que quelques mois, possiblement quelques semaines, avant qu'ils n'obtiennent suffisamment d'uranium enrichi pour la première bombe.*» En toute logique, le dirigeant

Les mensonges de Benyamin Netanyahu

IRAN Depuis trente ans, le premier ministre israélien parle de la création imminente d'une arme nucléaire iranienne, malgré de nombreux démentis. L'AIEA et la CIA ont encore répété, ces derniers jours, ne disposer d'aucune preuve. Une intox qui rappelle celle des États-Unis en 2003 avant la guerre en Irak.

israélien affirme que seul un «*danger militaire crédible*» pourra mettre en échec cette tentative du pouvoir iranien.

En juillet 2015, la signature par l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, France, Russie, Royaume-Uni et États-Unis), plus l'Allemagne et l'Union européenne, d'un accord sur le nucléaire représente une véritable claqué pour Israël. Le premier ministre n'avait-il pas mis en garde une nouvelle fois le Congrès américain en mars de cette même année, sentant bien qu'un accord - qu'il qualifiait déjà d'*«erreur historique»* - était imminent ? «*Le principal sponsor du terrorisme mondial pourrait être à quelques semaines d'avoir assez d'uranium enrichi pour tout un arsenal d'armes nucléaires*», croit-il savoir. Mais, six mois plus tard, le même explique encore que cela «*placerait un régime terroriste islamique radical à quelques semaines d'avoir le matériel fissile pour tout un arsenal de bombes nucléaires*». Il prévient que son pays n'exclut pas d'intervenir même sans le feu vert de Washington.

Ses craintes n'auront pas duré longtemps puisqu'en 2018, Donald Trump retire les États-Unis de cet accord. Après une courte absence du pouvoir qu'il quitte en 2021 pour revenir en décembre 2022, fort de sa coalition avec l'extrême droite, il annonce vouloir «*neutraliser*» le programme nucléaire iranien.

La simple répétition pendant près de vingt ans d'une fabrication «*imminente*» par Téhéran d'une bombe atomique, devrait annihiler un tel argument. D'autant plus que plusieurs déclarations, et non des moindres, montrent qu'il s'agit surtout de propagande visant à obtenir de la communauté internationale et des États-Unis un ordre de mission pour intervenir militairement en Iran. Ce qu'il a réellement obtenu. Le 12 juin, peu après le début de l'attaque contre l'Iran, il a affirmé que ces derniers mois, Téhéran avait pris des «*mesures sans précédent pour militariser*» son important stock d'uranium enrichi. Ce qui, selon lui,

indiquerait que l'Iran est en train de développer une arme nucléaire qui pourrait être prête à être utilisée contre Israël «*en quelques mois*», l'obligeant ainsi à frapper «*de manière préventive*». La boucle serait ainsi en quelque sorte bouclée.

Pourtant, Susan Miller, une haute fonctionnaire de la CIA récemment retraitée et ex-cheffe de la station de l'agence en Israël, a déclaré vendredi, selon le site SpyTalk, que «*ses enquêtes auprès des responsables actuels du renseignement n'avaient révélé aucun changement dans l'évaluation de longue date de la menace par la communauté du renseignement américain*». D'après ce dernier, l'Iran ne se précipite pas pour se doter de l'arme nucléaire malgré son enrichissement d'uranium. «*Ils ne développent pas de bombe en ce moment*», a poursuivi Susan Miller dans un SMS à SpyTalk.

En mars, la directrice du renseignement national américain, Tulsi Gabbard, a rappelé que la communauté du renseignement - et donc la CIA - avait estimé que «*l'Iran ne construisait pas d'arme nucléaire et que le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, n'avait pas autorisé le programme d'armement nucléaire qu'il avait suspendu en 2003*». Ce qui n'a pas empêché Donald Trump de la contredire. Lors

GUERRE SIXIÈME JOUR DE BOMBARDEMENTS

L'Iran a appelé mercredi les habitants d'Haïfa à évacuer les lieux, alors que la République islamique s'apprêtait à bombarder cette ville israélienne. La veille déjà, le chef d'état-major des forces armées, Abdolrahim Mousavi, avait lui également appelé à une évacuation d'Haïfa, mais aussi

de Tel-Aviv. Outre-Atlantique, tandis que Donald Trump continue de laisser planer la menace d'une participation directe aux côtés de Benyamin Netanyahu, Washington prépare l'évacuation volontaire de ses ressortissants d'Israël. De son côté, Emmanuel Macron demande

au gouvernement israélien de mettre «*urgemment fin*» aux bombardements «*sans lien avec le programme nucléaire et balistique iranien*». À Téhéran, le quartier général de la sécurité intérieure iranienne aurait été détruit par l'armée israélienne, a affirmé le ministre de la Défense, Israël Katz.



Atomic Archive

Iran's Secret Nuclear Files



À Tel-Aviv, en 2018, Benyamin Netanyahu dénonçait un programme nucléaire iranien « secret ». JACK GUEZ/AFP

de son retour à Washington après son départ précipité du sommet du G7 au Canada, des journalistes ont demandé à Trump s'il pensait que Téhéran était proche de se doter de l'arme nucléaire. « Très proche », a-t-il répondu. Une affirmation pourtant balayée par les experts. « Nous ne sommes pas en capacité de dire que l'Iran fait un effort vers la fabrication d'une arme nucléaire », a confirmé, mardi, à CNN, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Rafael Grossi.

Que les États-Unis entrent directement dans la guerre ou, compte tenu de la fracture qui se fait jour dans le camp Trump des Make America Great Again (Maga) sur l'opportunité de participer à un conflit étranger, se contentent de soutenir Israël en fournissant armes, soutien logistique et renseignements, le résultat aboutit à la même déstabilisation de la région et du monde. « Les Américains doivent savoir que toute intervention militaire de leur part entraînera assurément des dégâts irréparables », a menacé l'ayatollah Khamenei.

Le premier ministre israélien reproche avant tout à la République islamique d'avoir détruit les liens politiques et économiques qui liaient Israël et l'Iran du chah. Face à la normalisation recherchée avec les pays arabes, et à la poursuite de l'occupation, de la colonisation et de l'annexion des territoires palestiniens, Téhéran – qui a érigé Israël au rang d'ennemi juré numéro 1 – demeure le seul pays à refuser toute concession aux crimes de Tel-Aviv.

L'isolement de l'Iran, à la suite des coups portés au Hamas et au Hezbollah libanais, ainsi que la fin de la dictature de Bachar Al-Assad en Syrie offrent à Benyamin Netanyahu l'occasion de passer à l'acte, au mépris du droit international. Une fois de plus, le mensonge est utilisé comme une arme de destruction massive des relations internationales, des pays et des peuples. ■

PIERRE BARBANCEY



ÉDITORIAL

PAR CÉDRIC CLÉRIN

Fiole, schéma, bombe

Au moins Colin Powell avait-il pris la peine de brandir une fiole – certes truquée – pour « prouver » devant l'ONU l'existence d'armes de destruction massive en Irak. C'était en 2003, à New York. Le secrétaire d'État américain cherchait à rallier la communauté internationale à une guerre déjà décidée, contre Saddam Hussein. Près de dix ans plus tard, en 2012, Benyamin Netanyahu ne fera même plus cet effort : un dessin grossier, censé représenter la progression du programme nucléaire iranien, suffira à illustrer l'imminence d'une menace. « Dans quelques mois, peut-être quelques semaines », jurait-il à la tribune des Nations unies. Treize années ont passé et Netanyahu ne prend même plus la peine de prévenir. Il attaque. Officiellement, pour empêcher les mollahs d'obtenir la bombe atomique. Il pousse encore

plus loin le précédent américain de 2003. Mais sur la base de quelles preuves ? Mystère. **S'il peut se le permettre, il le doit un peu à Colin Powell.** En 2003, le multilatéralisme a reçu un coup très rude, en dépit de la position courageuse de la France, alors portée par Dominique de Villepin. En 2025, la diplomatie française semble avoir perdu cette voix singulière. Timorée, silencieuse, elle observe une fuite en avant guerrière sans oser en dénoncer les risques. Comment éviter une nouvelle prolifération nucléaire, si le droit international est foulé aux pieds ?

Des régimes autoritaires pourraient être tentés de tirer une conclusion

cynique, mais logique : seule l'arme nucléaire garantit la survie face à l'intervention étrangère. L'Iran, en premier lieu, pourrait faire ce calcul. C'est peut-être d'ailleurs pourquoi, derrière l'obsession nucléaire de Benyamin Netanyahu, un projet plus vaste se dessine, celui d'un remodelage régional par la force qui passe par un changement de régime à Téhéran. Or, là encore, les leçons de 2003 sont claires : en Irak, la guerre a nourri le chaos et le chaos a enfanté de nouveaux monstres. On ne construit pas la paix sur les ruines du multilatéralisme. C'est pourquoi le moment est si dangereux et l'action impérative. ■

Les leçons de 2003 sont claires: en Irak, la guerre a nourri le chaos et le chaos a enfanté de nouveaux monstres.



L'usine pilote d'enrichissement d'uranium de Natanz, au sud de Téhéran, avant son bombardement par Tel-Aviv le 13 juin. L'édifice a subi de lourds dégâts en surface et les halls souterrains auraient été touchés.

Face au risque de contaminations radioactives, l'Occident ferme les yeux

Parmi ses multiples violations du droit international, Israël s'assoit sur les règles inhérentes au ciblage des installations nucléaires dans sa guerre contre l'Iran. Cette fuite en avant, qui pourrait avoir de graves conséquences, illustre l'hypocrisie de ses soutiens.

Aveuglés par leur désir d'une chute du régime des mollahs, les partisans du premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, en oubleraient presque les risques que les bombardements sur les sites nucléaires iraniens font peser sur le Moyen-Orient et, in fine, sur le monde entier. S'agissant de telles cibles, le droit international est très clair. La convention de Genève, en vertu de l'article 56 du protocole additionnel numéro 1, interdit de cibler les ouvrages ou les installations contenant des forces dangereuses, à savoir les barrages, les centrales nucléaires ou encore les digues. Il en va de même pour les infrastructures situées à proximité.

« L'attaque israélienne est un tabou franchi par Israël », analyse pour *l'Humanité* Jean-Marie Collin, directeur France de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (Ican). L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) suit en temps réel l'état des installations iraniennes visées par l'armée israélienne et le niveau de rayonnement sur site, en lien avec Téhéran. Lundi, son directeur général, Rafael Mariano Grossi, a assuré que les équipes de

l'organisation onusienne se tiennent prêtes « à réagir à toute situation d'urgence nucléaire ou radiologique en moins d'une heure ».

Dans son bulletin d'information publié mercredi, l'agence rapporte la destruction par des missiles israéliens de deux bâtiments situés à Karaj, près de Téhéran, au sein desquels « étaient fabriqués des composants de centrifugeuses » utilisés pour la production d'uranium enrichi. Un troisième édifice

L'AIEA se tient prête à réagir à toute situation d'urgence en moins d'une heure ».

à l'usage identique a été partiellement endommagé. Après avoir subi de lourds dégâts en surface depuis le 13 juin, les halls d'enrichissement souterrains de l'installation de Natanz auraient également été touchés, d'après une analyse satellitaire de l'AIEA. « On constate à la fois une contamination radiologique et une contamination chimique » à l'intérieur, a prévenu Rafael Mariano Grossi. Pour l'heure, il n'y a pas « d'incidences

radiologiques externes pour la population ou l'environnement ». Pour Jean-Marie Collin, « une explosion (sur un des sites – NDLR) provoquerait un vrai risque de dispersion d'émanations radioactives localement, mais n'aurait pas d'impact plus large ». Il ajoute qu'une catastrophe à la Tchernobyl ne serait rendue possible que si Israël envisageait de cibler directement la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr, située en bordure du golfe Persique.

Dans sa logique jusqu'au-boutiste d'annihiler le régime islamique, Benyamin Netanyahu pourrait-il franchir le Rubicon ? Quelle que soit la suite des événements, le représentant de l'Ican constate qu'il existe chez les pays occidentaux « un deux poids, deux mesures en fonction du régime ciblé ». Il suffit d'écouter le chancelier allemand, Friedrich Merz, qui a affiché son soutien à Israël, en osant déclarer que Tel-Aviv « (faisait) le sale boulot pour nous tous », mais n'a pas soufflé mot des risques engendrés par des bombardements sur des sites nucléaires. Pour mémoire, le ciblage par les Russes de la centrale ukrainienne de Zaporijja en Ukraine avait, à juste titre, suscité de vives inquiétudes en Europe, et un appel à la désescalade. ■

ANTOINE PORTOLÉS

Vos racines sont en Iran où vous ne pouvez retourner depuis seize ans. Que vous disent vos proches du quotidien qui est le leur depuis le début de la guerre éclatée par Israël ?

Les ressentis et l'impact sont différents selon l'endroit où les gens vivent et les moyens dont ils disposent. Ma mère, par exemple, ne réside pas à Téhéran mais dans le nord-est du pays. C'est une région qui a subi des bombardements mais dans une moindre mesure. À Téhéran, les grands-parents d'une amie proche, âgés de 80 ans, ont dû se rendre dans treize guichets pour pouvoir retirer seulement 2 millions de tomans, l'équivalent de 20 euros, du fait du manque de liquidités. Eux sont dans l'incapacité de quitter la capitale malgré les injonctions de Netanyahu. Cette politique-fiction ne correspond à aucune réalité. On ne peut demander à une population démunie de quitter comme cela son lieu de vie d'un moment à l'autre, comme c'est le cas à Gaza depuis vingt mois, d'autant que le grand Téhéran compte 17 millions d'habitants. Au Kurdistan iranien, le personnel soignant dénombre déjà 150 morts. À cet égard, le total de 600 morts est sans doute sous-estimé. Il y a également des pénuries, un manque d'abris. Les gens ne savent pas où aller. Ceux qui en avaient les moyens sont partis dès les



« En Iran, un chaos monstrueux s'est installé »

Réalisatrice iranienne du film *Put Your Soul on Your Hand and Walk* sur la photographe gazaouie Fatma Hassona, tuée depuis par un missile israélien, **Sepideh Farsi** évoque le sentiment de colère qui monte vis-à-vis du régime des mollahs et de l'agresseur israélien, à l'aune de la guerre.

premières attaques pour fuir massivement vers le nord. Une région où, du fait de l'afflux de réfugiés, la nourriture, l'eau, l'essence et l'électricité viennent à manquer. Un chaos monstrueux s'est installé. Il s'ajoute au sentiment d'in sécurité puisque les métros, dont le gouvernement avait promis qu'ils resteraient ouverts, ont finalement été fermés par peur de débordements. Les gens sont cloîtrés chez eux et n'ont nulle part où se réfugier.

ENTRETIEN

Quels sentiments cela génère-t-il ?

Il y a un sentiment de colère qui monte vis-à-vis du régime, mais aussi vis-à-vis de l'assaillant israélien. Ses attaques sont considérées comme injustes par une population qui est hostile au régime. Les gens sont déillusionnés : le pouvoir est incapable de gérer quoi que ce soit. Des slogans ont été lancés, la nuit, depuis les toits. La population est éprouvée. Le pouvoir iranien est un tigre de papier. La seule

chose qu'il peut faire, c'est réprimer. Le 11 juin, un jour avant le début des bombardements, Mojahed Kourkour, dissident arrêté au moment du mouvement Femme, Vie, Liberté, a été exécuté. Les dissidents en prennent plein la figure, il y a de nouvelles arrestations, certains sont taxés d'être des agents du Mossad. Il y a un sentiment de colère qui ne peut s'exprimer ouvertement. Tout ce qui noircit l'image du régime est passible des pires peines. L'Iran est un navire sans capitaine sauf pour la répression. Les gardiens de la révolution et les bassidjis (milices chargées de la sécurité intérieure et extérieure - NDLR), eux, continuent d'exercer leur sinistre métier.

Voyez-vous des similitudes entre le pouvoir de Benyamin Netanyahu et celui de la République islamique ?

Il faut prendre garde aux simplifications. Toutefois, les menaces proférées à grand renfort de versets du Coran ou de passages de la Torah, comme moyen de conserver le pouvoir, sont troublantes des deux côtés. Il y a quelque chose dans l'ADN de Netanyahu et de son gouvernement d'extrême droite qui ressemble à celui du dirigeant de la République islamique. Pour eux, le sort de la population civile ne compte pas. De la même manière que la République islamique, Netanyahu n'hésite pas à mettre les Israéliens en danger, à les exposer à la riposte iranienne. Je constate que l'opinion publique israélienne soutient plus massivement les opérations de son gouvernement, que ce n'est pas le cas de la société iranienne. On parle d'un soutien qui se situerait aux alentours de 10 % dans le cas de l'Iran et les élections n'ont plus de sens depuis très longtemps. En Israël, on fait faire la société civile. Toutefois, là-bas, le droit de vote signifie encore quelque chose. On constate néanmoins une droitisation et un glissement vers la théocratie. Le régime iranien profère des menaces à l'égard d'Israël depuis le début de son existence, et c'est inadmissible. Mais en attaquant l'Iran de cette manière, le 13 juin, Netanyahu a fait torpiller les négociations sur le nucléaire qui permettaient une sortie sans guerre en cas

de signature d'un accord. Il est profondément choquant de voir l'Europe (et l'Occident en général) pratiquer le deux poids, deux mesures. Tous ces pays sont signataires des conventions internationales des droits de l'homme, systématiquement bafouées.

En 2022, l'opposition demandait à l'Union européenne (UE) de mettre les gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes et avait essuyé un refus. La dissidence vous semble-t-elle dépossédée de son destin ?

Les dissidents sont un sentiment d'abandon, sont désabusés. Lorsque nous avions porté cette demande auprès de l'UE, l'ancien chef de la diplomatie, Josep Borrell, avait rétorqué qu'il s'agissait d'une organisation militaire et non terroriste. À chaque fois que le régime s'est trouvé fragilisé et que l'opposition gagnait du terrain, l'Europe et les pays occidentaux négociaient avec le pouvoir. Ce qui lui permettait de sortir de son isolement. Nous aurions pu espérer renver-

« Il est profondément choquant de voir l'Europe pratiquer le deux poids, deux mesures. »

ser ce régime de l'intérieur, sans guerre. Aujourd'hui, le régime vit l'un des moments les plus difficiles de son histoire. C'est ce moment qui est choisi pour initier une guerre. À chaque fois que des mouvements de l'intérieur sont puissants, avec des messages pacifistes, ils ne sont pas soutenus.

Quel lien faites-vous entre les situations en Iran et à Gaza, dont vous dites dans votre film qu'elles sont conditionnées par les murs et la guerre ?

Les situations sont comparables jusqu'à un certain point. Certes, Gaza et l'Iran sont sous les bombes. Il y a aussi un sentiment d'abandon. À Gaza, le Hamas n'est pas capable de tenir ses promesses ou de gérer la situation née des attaques du 7 octobre 2023. Ces crimes condamnables et inconsidérés ont ouvert les portes de l'enfer pour les civils palestiniens. Côté iranien, les menaces proférées à l'encontre d'Israël depuis des décennies étaient creuses et ont précipité le pays dans la pire guerre que l'on puisse imaginer. Le pouvoir est incapable de gérer cette situation et la population civile en paie le prix fort. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LINA SANKARI



La cinéaste et militante Sepideh Farsi, chez elle à Paris, le 5 mai. JOEL SAGET/AFP



Naplouse, le 18 juin, des familles évacuent le camp de réfugiés de Balata, par peur d'un raid de l'armée israélienne.

À Ramallah, la population se prépare au pire

En Cisjordanie occupée, la nouvelle guerre de Benyamin Netanyahu contre son ennemi chiite inquiète les habitants. L'Autorité palestinienne envisage d'interdire les rassemblements.

Ramallah (Cisjordanie occupée), correspondance particulière.

Comme de l'autre côté de la ligne verte, en Cisjordanie occupée, les fenêtres tremblent régulièrement depuis vendredi, au son inquiétant des interceptions de missiles et de roquettes iraniennes et yéménites par les dispositifs de défense israélienne. Les soirs où le ciel est traversé par les lumières des salves venues de l'est, les rues de Ramallah retentissent des sifflets de certains jeunes venus observer leurs vols vers Israël. Assis sur la terrasse de l'Institut franco-allemand de la ville, un tas de copies à corriger devant lui, Marcel Qumsieh, enseignant de 42 ans,

a bien conscience que ce genre de vidéo tourne sur les réseaux sociaux et provoque au mieux de l'incompréhension, au pire de la colère de la part des observateurs non conscients des réalités du Moyen-Orient.

« Ces réactions viennent d'un sentiment nihiliste des Palestiniens, qui souffrent trop pour se soucier des conséquences des attaques iraniennes sur les civils israéliens. C'est lié à des décennies de violence de la part de l'occupant, analyse-t-il. Aussi, les gens ont vu chaque jour depuis un an et demi des images terribles du génocide à Gaza dans l'indifférence internationale. Aucune opposition n'a été faite au comportement d'Israël qui enfreint des lois chaque semaine, alors quand l'Iran répond à l'attaque d'Israël avec des missiles, on y voit une punition inédite. »

Pour ce chrétien, la société cisjordanienne n'est pas dupe quant aux motivations réelles de l'Iran de répliquer à Israël. Le régime des mollahs n'est pas vu ici comme un véritable allié de la cause palestinienne, mais comme une puissance avec ses propres velléités expansionnistes. « Nous n'aimons pas ce régime, nous avons vu les souffrances qu'il provoque auprès de son peuple. Mais les

faits sont là : ils sont les seuls à nous défendre contre Israël », abonde-t-il.

À quelques rues de là, Fares Khoury, Palestinien d'une trentaine d'années, sirote une bière à Garage, l'un des bars branchés de la ville. Il travaille pour une organisation non gouvernementale étrangère dont il préfère taire le nom. « Après la révolution iranienne, il y a eu tellement d'hostilité face à l'Iran de la part de l'Ouest qu'il me

REPORTAGE

paraît logique qu'ils se soient dotés d'installations nucléaires civiles et militaires. Tout comme Israël, d'ailleurs », précise-t-il, en référence à la ratification du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) par l'Iran en 1970, qu'Israël n'a jamais souhaité signer.

LES ABRIS DE SÉCURITÉ SONT INEXISTANTS

Si l'avancée du programme nucléaire iranien est très opaque, Tel-Aviv disposerait d'un arsenal de près d'une centaine d'ogives, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Fares Khoury n'exclut pas que cette nouvelle guerre israélo-iranienne dure, ni qu'elle prenne des proportions mondiales. « Je pense que Benyamin Netanyahu, après Gaza, passe à l'étape iranienne, car il sait que s'il ne distrait pas son peuple avec des guerres, il sera rattrapé par les affaires judiciaires. Mais cette fois-ci, le Pakistan, qui est aussi une puissance nucléaire, soutient l'Iran », affirme-t-il. Et de conclure avec un sourire amer : « Au moins, cela réglerait la question palestinienne : soit l'Iran gagne et on sort de l'occupation, soit notre peuple disparaît. »

Devant la station-service de Ramallah Tahta, quartier historique de la principale ville de Cisjordanie occupée, les pompistes font face depuis le début de la guerre entre Israël et l'Iran à un embouteillage permanent. Sur les visages derrière les pare-brise, l'agacement, lié à l'attente, se mêle austress de ne pas arriver à temps pour remplir le réservoir. Le lieu a fermé dimanche, après épuisement des réserves de carburant ; une limite de 100 shekels (près de 25 euros) d'essence par usager a depuis été fixée pour prévenir toute pénurie. « Les gens ont fait la même chose avant l'anniversaire de l'attaque du 7 octobre 2023, puis lorsque l'Iran a lancé 200 missiles vers Israël le même mois. Nous avons l'habitude de nous préparer au pire », explique Hassan, l'air las, qui tient un stand de café près de la vieille ville.

Confrontés à leur crainte d'une nouvelle guerre à rallonge, les Palestiniens interrogés dans les rues de Ramallah admettent tous avoir eu quelques sueurs froides ces derniers jours. Les abris de sécurité personnels ou collectifs sont ici inexistant, tout comme dans certaines villes arabes d'Israël. Depuis le début des réponses iraniennes, la défense civile de l'Autorité palestinienne a répertorié 80 chutes d'éclats de projectiles en Cisjordanie. Elle en décompte une seule de roquette, tombée vendredi soir dans un jardin à Hébron, plus au sud. En tout, sept Palestiniens de Cisjordanie ont été blessés, dont plusieurs enfants. Les universités palestiniennes ont fermé vendredi jusqu'à nouvel ordre, et « une interdiction de rassemblements dans toute la Cisjordanie » n'est pas exclue, selon le colonel Nael Al Azza. Le nombre de volontaires est par ailleurs passé de 300 à 900 en quelques jours, pour compenser, explique-t-il encore, le « bouclage des villages et des villes par l'occupation » et la présence dissuasive sur les routes de colons israéliens, rendant quasiment impossible tout déplacement dans les territoires occupés. ■

LÉONOR VARDÀ

«*Dans des temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire.*»

George Orwell

LA FEMME DU JOUR



Nezza

Invitée à interpréter l'hymne américain en ouverture d'un match de baseball à Los Angeles, la chanteuse américaine d'origine dominicaine et colombienne avait prévu de l'entonner en version espagnole, en soutien aux manifestations contre les expulsions massives d'immigrants qui secouent la ville depuis le mois de juin. Quelques minutes avant sa performance, elle s'est vu intimer l'ordre de chanter en anglais. Bravant l'interdiction, elle a fait son entrée dans le stade vêtue d'un maillot de la République dominicaine et s'est mise à chanter *El Pondon Estrellado*. Elle a ensuite rappelé qu'il s'agit de la version espagnole du *Star-Spangled Banner*, commandée par le président Franklin D. Roosevelt en 1945 dans le cadre d'une «politique de bon voisinage» pour améliorer les relations des États-Unis et de l'Amérique latine. ■

EUGÉNIE BARBEZAT

! **C'EST UN SCANDALE**

Pas de bénévolat pour AOC

Seule candidate, l'ex-ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra doit devenir ce 19 juin présidente du Comité national olympique et sportif français. Selon *le Canard enchaîné*, elle a négocié une rémunération de 9 000 euros brut. Une baisse de revenus, mais toujours plus que certains de ses prédécesseurs bénévoles.

BONNET D'ÂNE

Interdites de congés menstruels

Cécile Raquin a demandé aux préfets de systématiquement refuser les autorisations spéciales d'absence des communes pour les agentes souffrant de règles dououreuses. Première femme à la tête de la Direction générale des collectivités locales, l'énarque de 40 ans ne s'illustre pas par sa sororité.

L'œil de Jul



LA BONNE NOUVELLE En Grande-Bretagne, l'IVG hors délai enfin dépénalisée

En Grande-Bretagne, où les policiers peuvent perquisitionner chez une personne soupçonnée d'avortement clandestin et fouiller dans son téléphone, le fait d'interrompre une grossesse hors délai pouvait mener à la prison. C'est ce à quoi était exposée Nicola Packer le mois dernier. Cette Britannique de 45 ans a eu recours à une pilule abortive pendant la pandémie de Covid, pensant être enceinte de six semaines. Elle l'était de vingt-six semaines, soit deux au-delà du délai légal. Après avoir vécu l'accouchement traumatisant d'un

fœtus mort chez elle et son hospitalisation en urgence, Nicola Packer a été dénoncée, puis jugée. Et heureusement acquittée. Soutenue par une cinquantaine d'organisations féministes et le syndicat de médecins BMA, la députée travailliste Tonia Antoniazzi a obtenu que son amendement proposant l'abolition des poursuites pénales à l'encontre des femmes ayant avorté hors délai légal soit largement approuvé par les députés britanniques. Ce texte sera valable en Angleterre et au pays de Galles. ■

KAREEN JANSELME

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Détention Le 19 mai, le Conseil d'État désavouait Gérald Darmanin, qui avait annoncé son intention d'interdire toute activité «ludique» en prison. Motif invoqué : cette interdiction ne respecte pas le Code pénitentiaire. Un mois plus tard, quelles conséquences a eu cette censure ? Ces activités qui participent à la réinsertion des détenus – contrairement à ce que prétend le garde des Sceaux – ont-elles pu reprendre comme avant ? *l'Humanité* s'est penchée sur la question.

Éducation nationale Un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pointe le risque d'inégalités accrues induit par la mise en place des «groupes de besoin» en 6^e et 5^e. La ministre de l'Éducation nationale, elle, temporise disant attendre «le bilan définitif de la première année» qui sera dressé «à l'automne».



**LE BILLET
DE MAURICE
ULRICH**

Et Schéhérazade?

Il faudrait peut-être poser ces questions. Comment les contes des *Mille et Une Nuits*, publiés pour la première fois en 1704 à Caen, ont-ils pu arriver jusque-là ? Par quels réseaux d'influence ? Quel rôle a joué Schéhérazade ? Comment, dès le X^e siècle, l'architecture arabe de l'Andalousie a-t-elle pu traverser les Pyrénées jusqu'à s'inscrire dans nombre d'édifices du Sud-Ouest et même des églises. Au début du XX^e siècle, on trouvait à Arcachon un casino d'inspiration mauresque, fréquenté naïvement par la haute bourgeoisie ! L'étude même de l'arabe n'est-elle pas suspecte ? Voilà une liste d'enquêtes à mener pour *le Figaro* et *le Journal du dimanche* après leur découverte, il y a quelques semaines, d'une entreprise «d'islamisation de la connaissance» qui serait promue par les Frères musulmans : l'Union européenne finance un programme associant des chercheurs pour retracer l'histoire de la vision du Coran par les Occidentaux depuis sa première traduction latine à l'initiative de l'abbé de Cluny, au XII^e siècle. Un vrai abbé ? ■

LE FIL ROUGE

Nantes (44) Pour le dernier Huma Café de la saison, les Amis de l'Humanité invitent Lina Sankari, grand reporter de *l'Humanité*, sur le thème « Guerre ou paix, le monde à la croisée des chemins ». Vendredi 20 juin à 18 heures au Lieu unique, quai Ferdinand-Favre.

Bordeaux (33) « Médias et invisibilisation de Gaza, comment résister à la désinformation », conférence organisée par la section bordelaise de la LDH, avec Arié Alimi, vice-président de la LDH, Arthur Dumas, journaliste de *l'Humanité*... Vendredi 20 juin à 19 heures, à l'Athénaïe municipal, place Saint-Christoly.

Annemasse (74) Conférence-débat « Périmès, un projet au service de l'extrême droite », avec Thomas Lemahieu, grand reporter de *l'Humanité*, à l'initiative du PCF et de la CGT 74. Vendredi 20 juin, 20 heures, salle Martin-Luther-King, rue du Docteur-Baud.



Le 12 juin,
mobilisation place
de la République
à Paris, à la suite
de l'assassinat
d'Hichem Miraoui,
dans le Var.

BASTIEN OHIER/HANS LUCAS/AFP

Contre le racisme, un État défaillant

DISCRIMINATIONS

Dans son rapport annuel publié le 18 juin, la Commission nationale consultative des droits de l'homme constate un niveau toujours très élevé d'actes xénophobes et antisémites, et déplore le manque de volonté des pouvoirs publics pour y faire face.

Un état des lieux glaçant. Dans son rapport 2024, présenté le 18 juin, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) fait état d'un maintien des actes racistes et antisémites à un niveau très élevé. Selon les données du ministère de l'Intérieur, 9 350 crimes ou délits à caractère xénophobe ou anti-religieux ont été comptabilisés en 2024, soit une hausse de 11 % par rapport à 2023 (8 428 actes). Les atteintes à la vie et violences (525) progressent de 23 %, tandis que les menaces ou chantages augmentent de 14 % par rapport à l'année précédente. « Le fait saillant est que les passages à l'acte sont plus violents », précise Pierre Tartakowsky, le vice-président de la CNCDH. Les données issues de la Direction nationale du renseignement territorial indiquent que 50 % des faits recensés par ses services sont antisémites, 6 % sont antimusulmans, 44 % relèvent d'autres formes de racisme ou de xénophobie (+15 % en un an). L'ensemble de ces actes restent 92 % plus élevés qu'en 2022. « Malheureusement, quand des personnalités gouvernementales parlent de "Mamadou" ou reprennent des termes comme celui de "submersion migratoire", cela alimente la xénophobie et légitime la violence envers les personnes étrangères ou perçues comme telles. Par ailleurs, à force d'expliquer, y compris au sein du Parlement, que toute critique de la politique du gouvernement israélien est

une attaque antisémite, on construit une équation qui dit "Israël = tous les juifs", qui attise la haine », tacle le vice-président de la CNCDH.

Autre enseignement du rapport 2024 : le sentiment anti-immigrés est celui le plus corrélé aux autres formes de haine. « En clair, plus on rejette les immigrés, plus on rejette les personnes perçues comme juives, musulmanes, asiatiques, roms, noires... et plus on s'oppose à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des personnes LGBTI », détaille le politiste Vincent Tiberj. « Le racisme est rarement exclusif, appuie Pierre Tartakowsky. La haine qui se construit en exclusion de l'autre procède par capillarité ; elle est très rarement limitée à une seule cible. C'est pour cela que la lutte contre le racisme ne se divise pas, et que tomber dans ce piège qui consiste à opposer le racisme antimusulmans et l'antisémitisme est une erreur colossale. »

Malgré tout, l'indice longitudinal de tolérance 2024, élaboré par la CNCDH avec Ipsos, montre une légère remontée, après deux années de recul. Et, au-delà de fluctuations conjoncturelles, la tendance sur le temps long est à une acceptation croissante des minorités – avec quelques points de résistance, comme la stigmatisation persistante des Roms, qui reste de loin la communauté la plus victime de préjugés. Cela s'explique notamment par le renouvellement générationnel : les plus jeunes voient leur niveau de tolérance, déjà haut, progresser, tandis que les cohortes les plus anciennes stagnent ou reculent sur ces questions. « Avec hélas

une sous-représentation des plus tolérants dans les urnes», regrette le vice-président de la CNCDH.

Les chiffres avancés ne représentent que la partie visible d'un phénomène bien plus vaste et insidieux. Beaucoup d'incidents ne sont ni signalés, ni enregistrés, ni poursuivis. « Ce décalage profond entre les faits vécus et ceux connus des institutions engendre un sentiment d'injustice et alimente l'idée d'une impunité généralisée », expliquent les auteurs du rapport. Les mains courantes, les plaintes adressées directement au procureur ou encore les procès-verbaux sans infraction retenue ne sont pas intégrés aux statistiques officielles du ministère de l'Intérieur. Les enquêtes de victimisation, comme « Vécu et ressenti en matière de sécurité », confirment cet écart : seulement quelques milliers d'actes à caractère raciste sont recensés tous les ans par les services de l'État. Pourtant, chaque année, 1,2 million de personnes de 14 ans et plus estiment avoir été victimes d'au moins une atteinte à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Mais 97 % d'entre elles ne portent pas plainte, souvent par manque de confiance dans les institutions (mauvais accueil dans les commissariats, crainte d'être arrêtés pour les étrangers) ou par peur de représailles.

UNE RÉPONSE POLITIQUE QUI PARAÎT INEXISTANTE

Et quand une plainte est déposée, « la réponse judiciaire défaillante décourage les victimes », dénonce la CNCDH. Pour preuve, en 2023, malgré une explosion des actes enregistrés par le ministère de l'Intérieur, le nombre d'affaires traitées par le ministère de la Justice reste très faible : 8 282 affaires traitées par les parquets (+4 % par rapport à 2022, alors que les actes enregistrés cette année-là progressaient de 32 %), et seules cinq infractions criminelles à caractère raciste ont fait l'objet d'une condamnation. Pour faire reculer ce « chiffre noir », la CNCDH préconise une meilleure formation des magistrats sur les infractions racistes et davantage de moyens au service de l'éclaircissement des affaires d'incitation à la haine, afin de ne pas entretenir un sentiment d'impunité qui décourage les victimes. Plus généralement, la CNCDH alerte sur l'urgence d'une mobilisation nationale contre le racisme et les discriminations, et regrette un manque de volonté politique sur la question. « Alors que les actes racistes et antisémites n'ont jamais été aussi élevés, la réponse politique paraît inexistante », déplore Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH.

L'enjeu est pourtant de taille puisque, comme le souligne Pierre Tartakowsky, « le racisme qui postule une inégalité fondamentale entre les personnes est une arme de destruction de la démocratie ». Et de prévenir : « Si, via des politiques restrictives, on continue à aller vers une société qui exalte la concurrence de tous avec tous pour l'accès aux droits sociaux, aux services publics, à l'emploi, à la retraite, au logement, il sera très difficile d'obtenir des résultats dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. » ■

EUGÉNIE BARBEZAT

PRÉJUGÉS UN IMPACT SUR LA SANTÉ

Dans son 35^e rapport, la CNCDH porte une attention particulière à l'impact du racisme sur la santé, et revient sur les conséquences physiques et psychologiques des discriminations. Les victimes de préjugés racistes au sein du monde médical risquent une prise en charge déficiente ou des retards de diagnostic. Ainsi, avec les mêmes symptômes, un homme blanc a 50 % de chances en plus d'être évalué en urgence vitale qu'une femme noire. Plus généralement, la charge mentale que représentent la peur de l'agression ou de la répression a des effets documentés sur le stress, l'estime de soi et l'espérance de vie. Pour Pierre Tartakowsky, de la CNCDH : « Certains parents cloîtront leurs enfants à la maison par peur des contrôles policiers abusifs, ou de la violence qu'ils pourraient subir en raison de leur couleur de peau. Ces jeunes passent leurs journées sur des canapés devant des écrans, en mangeant des sucreries. Cela impacte durablement leur santé physique et mentale. »

Retailleau lance une chasse aux migrants dans les gares

XÉNOPHOBIE Le ministre de l'Intérieur a déclenché une vaste opération, mercredi, pour « interpeller des clandestins ». Une action vivement critiquée par la gauche et les associations de défense des droits humains.

La chasse aux migrants lancée aux États-Unis par Donald Trump et les descentes de l'ICE à Los Angeles auraient-elles donné des idées à Bruno Retailleau ? Le ministre de l'Intérieur a mis en branle une opération massive dans les gares et les bus ce mercredi, qui doit se poursuivre jusqu'à jeudi. « Dans ces quarante-huit heures, on va mobiliser 4 000 gendarmes, des policiers, des douaniers, des forces Sentinelle (armée - NDLR) pour interpeller des clandestins », a-t-il annoncé sur les chaînes du groupe Bolloré CNews et Europe 1.

Comme ses prédécesseurs, Gérald Darmanin, et plus lointainement Nicolas Sarkozy, le locataire de la Place Beauvau entend jouer à fond la carte de la communication et s'est rendu dans la foulée gare du Nord à Paris pour assister à certains de ces contrôles, revendiquant avec fierté 47 000 interpellations « depuis le début de l'année ». Dans une note interne adressée aux préfets, le ministre célèbre une « augmentation conséquente d'interceptions d'ESI (étrangers en situation irrégulière - NDLR) ces dernières semaines (+ 28 %) » et une « opération nationale de contrôle des flux » ayant conduit à plus de 750 arrestations en mai.

Y est détaillée l'opération du jour qui doit concerner « des trains à destination des pays voisins et des grandes métropoles françaises, en arrivée comme en départ ». Si personne ne doutait de sa course à l'échafaud avec l'extrême droite sur le terrain de l'immigration rendue responsable de tous les maux, le ministre a tout de même tenu à préciser : « Ce que je veux dire, c'est que les

« Bravo aux cheminots qui refusent de se rendre complices de cette opération raciste. »

THOMAS PORTES, DÉPUTÉ LFI

clandestins ne sont pas les bienvenus en France de la façon la plus ferme et la plus définitive. »

Un message et une opération vivement dénoncés par les associations de défense des droits humains et par la gauche. « Le ministre de l'Intérieur lance une grande campagne de discrimination raciale et d'abus de pouvoir », a fustigé Utopia 56. « L'appel du 18 juin de Retailleau : organiser une chasse aux étrangers dans

les trains ! » a taclé la députée PCF Elsa Fauchillon, en référence à l'appel du général de Gaulle dont le gouvernement a célébré le 85^e anniversaire. « Retailleau organise pendant deux jours une grande traque des étrangers dans les gares et les trains de tout le pays. Cela rappelle les heures sombres de notre pays. Bravo aux cheminots qui refusent de se rendre complices de cette opération raciste », ajoute l'élu LFI Thomas Portes, estimant que le ministre « est un danger pour le pays ».

Bruno Retailleau a choisi le même jour pour lancer une campagne d'adhésion à LR, le parti qu'il préside, censée parler aux « honnêtes gens ». « Moi, je veux m'adresser à la majorité, à ceux qui travaillent dur et qui en ont marre devoir que d'autres abusent du système et vivent aux crochets de la société », a-t-il lâché. Pour donner le change, il inclut les « étrangers » dans cette catégorie mais à condition qu'ils partagent sa vision, soit ceux « qui sont venus parfaitement légalement chez nous, qui se sont intégrés et – j'ose dire le mot – assimilés et qui en ont marre de voir des clandestins qui viennent et qui vont bénéficier » de l'aide médicale d'État. La haine à tous les étages. ■

JULIA HAMLAOUI



Le locataire de la Place Beauvau a annoncé la mobilisation de 4 000 agents pour sa « traque des étrangers ». NICOLAS GUYONNE / THIERRY LUCAS / AFP



ERIC PFEIFFER/GAIP

Vue partielle de l'ancienne zone de vie de l'atoll de Mururoa, en 2000. Logements, infrastructures... tout a dû être détruit. Comme le rappelle Mereana Reid Arbelot, « aucun président n'a utilisé le mot "pardon" pour les Polynésiens » depuis la fin des essais.

Essais nucléaires : l'heure de la « justice »

POLYNÉSIE Mereana Reid Arbelot, députée GDR et rapporteure de la commission d'enquête sur les expérimentations menées dans le Pacifique, de 1966 à 1996, revient sur les conclusions de ses travaux. Elle appelle à renforcer les indemnisations des victimes.

De 1966 à 1996, la France a procédé à 193 essais nucléaires, dont 46 atmosphériques, en Polynésie française. Mais à quel prix ? Mardi 17 juin, le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les essais nucléaires français dans le Pacifique a été rendu public. Les enjeux sont multiples : refondation de la loi de 2010 sur l'indemnisation des victimes, réappropriation d'une histoire longtemps passée sous silence, pardon officiel... Mereana Reid Arbelot, députée polynésienne du groupe GDR et rapporteure de cette commission, confie à l'*Humanité* ses objectifs.

Quelles sont les attentes en Polynésie au sujet des essais nucléaires et de leur réparation ?

Après quinze ans d'application de la loi Morin, les associations, les victimes, les

malades et les Polynésiens en règle générale ne sont pas satisfaits du tout de cette loi et de l'indemnisation telle qu'elle est opérée. Cela a été le point de départ de la création de cette commission d'enquête. Il y a aussi un clivage important dans la population polynésienne face aux faits nucléaires. Il y a bien sûr l'immense colère des victimes. Mais certaines sont très reconnaissantes vis-à-vis du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), qui leur a apporté beaucoup d'argent et du travail. Il y a des anciens travailleurs qui disent : « Je gagnais en une semaine ce que je gagnais normalement en trois mois. » Il faut le dire pour saisir la complexité de cette période. Et donc tout remettre à plat, pour permettre aux gens de se réconcilier d'abord avec eux-mêmes, mais aussi pour ceux qui ont un problème avec ce qu'ils ont fait,

et enfin pour les Polynésiens entre eux, et in fine aussi avec la France.

Qu'attendez-vous de l'État aujourd'hui ? Un pardon officiel ?

Les travaux du rapport et aussi l'histoire récente montrent qu'aucun des quatre présidents en poste depuis la fin des essais n'a utilisé ce mot de « pardon » pour la Polynésie, pour les Polynésiens, pour le fait nucléaire. Même si le rapport formule une demande de pardon à l'attention du président de la République, j'ai aussi soumis une piste différente qui passerait par l'expression de la représentation nationale au travers d'une loi organique, qui insérerait une demande de pardon à la Polynésie. Nous avons prévu de déposer cette proposition de loi très prochainement.



MEREANA REID ARBELOT
Députée polynésienne,
groupe GDR

Durant vos travaux, avez-vous pu procéder à l'ensemble des actes, des auditions et des visites que vous souhaitiez ?

Ce sont les atouts d'une commission d'enquête parlementaire. Elle peut convoquer qui elle veut, et ces personnes doivent parler sous serment. Nous avons aussi un pouvoir d'investigation sur pièces et sur place. On pouvait se déplacer avec la commission où on le souhaitait et puis investiguer, poser des questions, regarder les docu-

« Nous avons pu franchir la barrière d'inaccessibilité de certains documents qui n'étaient pourtant pas frappés du sceau du secret-défense... »

ments. Je pense que j'aurais même pu avoir accès à des documents classifiés. Mais ce n'était pas mon but. Ce qui nous intéressait surtout, c'était de franchir la barrière d'inaccessibilité de certains documents qui n'étaient pourtant pas frappés du sceau du secret-défense...

Par exemple ?

Les rapports des tirs des essais nucléaires, les données météo de l'époque ou les rapports du SMSR, le Service mixte de sécurité radiologique, et du SMCB, chargé des contrôles biologiques. Ces deux services ont effectué plusieurs contrôles durant la période des essais, qui montrent la façon dont les populations ont été exposées aux radiations, avec potentiellement des effets sur plusieurs générations.

Parmi les différentes recommandations que vous avez élaborées, quels sont les points les plus importants selon vous ?

D'abord, la transmission. Il faut récupérer cette histoire que l'on doit aux Polynésiens et aux Français. La récupérer et la transmettre. Elle doit absolument être intégrée dans les programmes scolaires pour l'enseigner aux jeunes générations. Il y a aussi forcément les modifications de la loi Morin pour une meilleure indemnisation et aussi la prise en compte des victimes indirectes. Nous ne demandons pas des faveurs, mais la justice. Quand on compare les systèmes d'indemnisation, par exemple, avec l'amiante ou avec les erreurs médicales, les victimes bénéficient de mécanismes que celles des essais nucléaires n'ont pas. Comme la prescription décennale. Les ayants droit d'une personne décédée de l'amiante ont dix ans pour constituer un dossier d'indemnisation. Pour les essais nucléaires, elle est limitée à six ans. Nous préconisons donc qu'elle soit ramenée à dix ans. Et contrairement à l'amiante, les préjudices subis par les proches des victimes des essais nucléaires ne sont pas pris en compte. C'est une injustice qu'il faut réparer. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
BENJAMIN KÖNIG ET BRUNO RIETH



ENCEINTES ET DISCRIMINÉES ?

Huit syndicats de la fonction publique saisissent la Défenseure des droits contre la perte de 10 % de salaire dès le premier jour de congé maladie, instaurée le 1^{er} mars, dénoncée comme « une discrimination indirecte » envers les femmes enceintes.

FACTEURS EN GRÈVE

À l'appel de SUD PTT, des facteurs et agents de courrier ont commencé une grève illimitée au centre de distribution de La Poste d'Ancenis-Saint-Géron (Loire-Atlantique) le 17 juin. Ils s'insurgent contre « la suppression de postes de travail ».

AGENTS DE CONTRÔLE AGRESSÉS

La CGT dénonce dans un communiqué les agressions verbales dont ont été victimes des agents de l'inspection du travail lors d'un contrôle, le 11 juin, à la Foire du trône (Paris). Ils pointent aussi le soutien trop timide de leur ministre, Catherine Vautrin.

La droite veut mettre nos vieux jours dans les mains du marché

RETRAITES

De nombreuses voix profitent du conclave voulu par François Bayrou pour remettre sur la table la refonte du système par répartition, afin d'introduire la capitalisation. Des économistes rappellent les limites de la financiarisation des pensions.



Manifestation contre la réforme des retraites à Lyon, le 5 juin 2025. MATHIEU DELATY / HANS LUCAS / AFP

Le conclave des retraites est une belle opportunité. Pas pour la gauche, qui a vite compris que l'abrogation de la réforme adoptée à coups de 49.3 en 2023 ne serait pas à l'ordre du jour, même après le vote de l'Assemblée nationale, le 5 juin, d'une résolution rejettant ce texte injuste.

L'opportunité est bien pour la droite : alors qu'aucun accord n'a pour le moment été trouvé entre syndicats et patronat (une réunion de la dernière chance est prévue le 23 juin), plusieurs voix tentent désormais de mettre sur la table la retraite par capitalisation.

Édouard Philippe en tête, lui dont le projet de retraite par points en 2019-2020 a capoté. Dans le cadre de la

promotion de son livre aux allures de précampagne présidentielle, l'ancien premier ministre s'est dit favorable à la mise en place d'un « système de capitalisation qui n'a pas vocation à remplacer complètement la répartition, mais qui doit venir compléter le système de répartition », à hauteur de « 10, 15, 20 % ».

L'objectif est d'obliger les travailleurs à investir une partie de leurs cotisations dans des produits financiers dont

le rendement dépendra de l'évolution des marchés et des taux d'intérêt. Le tout, en jouant la carte du chantage : « Les actifs d'aujourd'hui, ceux qui prendront leur retraite dans vingt ans, n'ont rien à espérer d'un système par répartition, sinon une certitude : ils vont payer de plus en plus et ils toucheront de moins en moins », affirme le maire du Havre, feignant d'ignorer que d'autres pistes de recettes pourraient être envisagées. ■■■



19 juin Procès pour traite d'êtres humains lié à l'hébergement de vendangeurs dans des conditions indignes au tribunal de Châlons-en-Champagne (Marne).

19 juin Le service social se meurt, dénonce la CGT de l'Orne, qui appelle le personnel de la délégation territoriale d'action sociale d'Alençon à un rassemblement à 11 heures, 86, rue Saint-Blaise.

20 juin Mobilisation pour soutenir l'industrie française à l'appel de la CGT, à 12 h 30, devant ArcelorMittal à Dunkerque (Nord).
21 juin La CGT, FO, la FSU et Solidaires de Seine-Saint-Denis appellent

à manifester contre la présence d'entreprises israéliennes au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, à 13 heures devant la bourse départementale du travail à Bobigny.

■■■ Comme un écho à la voix du patronat français, celle du président du Medef, Patrick Martin, qui, dès le début du conclave, a fait savoir qu'il s'opposerait à l'augmentation du taux de cotisation vieillesse, poussant pour introduire « une dose » ou « un pilier » de capitalisation.

Les potentiels concurrents d'Édouard Philippe à droite dans la course à l'Élysée sont sur la même ligne. Le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, plaide aussi pour « 15 à 20 % de capitalisation ». Il défend une « capitalisation populaire » basée sur un fonds « géré par les partenaires sociaux », mais s'oppose cependant à une nouvelle modification de l'âge de départ à la retraite, contrairement à Édouard Philippe qui rêve de voir les Français travailler jusqu'à leurs 67 ans. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a lui rappelé sa promesse, avancée lors de la campagne électorale pour la présidence du parti « Les Républicains », d'introduire une partie de capitalisation au système actuel.

UNE SOLUTION QUI RESSEMBLE À DU DOGMATISME

Dans une tribune publiée sur le site du *Monde*, les économistes Jean-Marie Harribey, Pierre Khalfa et Christiane Marty démontent également les arguments de ce système de retraite, comme la promesse de vieux jours plus prospères : « Les partisans de la capitalisation arguent que le rendement de la capitalisation est supérieur sur le long terme à celui du système par répartition. Mais, dans ce long terme, les malheureux retraités ont le temps d'être ruinés à plusieurs reprises par la récurrence des crises financières, grandes ou petites. »

« Le combat qui se joue est iconique, car il départage ceux qui veulent des retraites individualistes par capitalisation et ceux qui défendent la fraternité. »

STÉPHANE PEU (PCF)

tants pour pouvoir verser les pensions, et ceux-ci seraient les travailleurs du moment. En un mot, seul le travail ajoute de la valeur à partager. » Ce que la droite vend comme une solution inexorable ressemble plutôt à du dogmatisme, et une véritable volonté de marchandiser les retraites, sans mentionner le risque, surtout pour les plus précaires.

« Le combat qui se joue en ce moment est iconique, car il départage ceux qui, au fond, veulent des retraites individualistes par capitalisation et ceux qui défendent le collectif, la fraternité et la répartition », mesure le chef de file des députés PCF, Stéphane Peu, qui a obtenu qu'une résolution soit votée à l'Assemblée contre l'âge de départ à 64 ans. La France insoumise pourrait d'ailleurs dès la semaine prochaine déposer une motion de censure : « À partir du moment où ce conclave n'aboutit pas sur l'abrogation de la réforme des retraites, nous la déposerons », prévient Manuel Bompard. Et les socialistes, qui avaient obtenu la promesse de François Bayrou, écrite noir sur blanc, d'un nouveau projet de loi retraites examiné dans l'Hémicycle même si « les partenaires sociaux ne parviennent pas à un accord global », comptent bien se faire entendre sur le sujet. ■

FLORENT LE DU ET TRISTAN GAYET



Pour François Bayrou, il est hors de question de revenir sur l'âge de départ à la retraite. THOMAS SAMSON / AFP

Le conclave au bord du crash

Le premier ministre a maladroitement tenté de sauver les discussions sur la réforme des retraites, après les avoir plombées pendant des semaines. La réunion de la dernière chance est prévue pour le lundi 23 juin.

Une journée entière et une longue soirée de discussions pour pas grand-chose : vers 2 heures du matin, ce mercredi 18 juin, les négociateurs n'ont pu qu'acter leurs divergences, en dépit de toute la bonne volonté des organisations syndicales encore présentes. Une ultime date de revoyure est finalement prévue, lundi 23 juin, mais la perspective d'arriver à un accord, déjà tenu, s'éloigne à grands pas.

Pour mémoire, les syndicats (CFDT, CFE-CGC, CFTC) et le patronat (Medef et CPME) planchent depuis fin février sur la réécriture de la réforme des retraites de 2023 (recul de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans), à l'initiative du premier ministre, François Bayrou. Dénonçant des discussions verrouillées à double tour, la CGT, FO et l'U2P ont claqué la porte. Ce conclave dont les « partenaires sociaux » n'étaient pas demandeurs a été conçu par l'exécutif comme une sorte de monnaie d'échange offerte au Parti socialiste, contre la promesse, en février dernier, que ce dernier ne censurerait pas le gouvernement.

Mais le premier ministre n'a eu de cesse de plomber sa propre créature, en donnant le sentiment que les négociateurs discutaient en pure perte. Trois semaines après le début des discussions, François Bayrou a lancé, par exemple, qu'il était hors de question, selon lui, de revenir aux 62 ans, alors même qu'il s'agit d'un enjeu central des négociations et d'un chiffon rouge pour une partie des organisations syndicales. Le Medef n'en demandait pas tant, lui qui a toujours milité pour le maintien des 64 ans.

LES SYNDICATS RÉCLAMAIENT AU MOINS UN GESTE DU MEDEF

L'organisation patronale n'a fait quasiment aucune concession, fermement campée sur ses lignes rouges : aucun retour en arrière sur l'âge légal et hors de question de mettre la main à la poche pour financer d'éventuelles concessions sociales destinées à amadouer les organisations de salariés ou rééquilibrer le régime des retraites. De leur côté, les syndicats encore présents ont pourtant ouvert la porte, en cessant de faire des 64 ans un préalable indispensable à signature. Ils réclamaient néanmoins des gestes de la part

du Medef, notamment en matière de pénibilité (départ anticipé des salariés les plus exposés), mais aussi sur l'âge de départ sans décote, aujourd'hui fixé à 67 ans, que la CFTC voudrait voir ramené à 66 ans.

Dans une tentative maladroite de sauver du naufrage un conclave mal embarqué, François Bayrou a mis sur la table, dans la dernière ligne droite, la possible création d'une prime destinée à inciter les salariés seniors à retarder leur départ à la retraite.

« Ce n'est ni une demande d'une organisation syndicale, ni d'une organisation patronale, a séchement évacué Yvan Ricordeau, de la CFDT. Elle n'a fait l'objet d'aucun chiffrage et d'aucune étude de faisabilité et, pour l'instant, elle n'a pas été évoquée. »

Dans la nuit du 18 juin, les négociateurs ont donc acté leurs divergences. Une réunion de la dernière chance, lundi 23 juin, a été proposée en désespoir de cause par Jean-Jacques Marette, animateur des discussions. Mais Patrick Martin, dirigeant du Medef, s'est dit, quant à lui, « très réservé » quant à la présence de son organisation. ■

CYPRIEN BOGANDA

2 milliards d'impôts qui font pschitt

BERCY Dans un rapport, deux députés dénoncent les accords entre riches contribuables, entreprises et administration fiscale. Une pratique opaque, qui sape l'égalité devant l'impôt et nuit au budget de l'Etat.



Le député Nicolas Sansu (PCF, ici au micro) est le co-auteur avec Mathilde Feld (LFI) de ce rapport d'information, le premier du genre.

C'est une pratique peu connue mais qui s'apparente de plus en plus à un cadeau fiscal aux plus aisés et aux multinationales. Les députés Nicolas Sansu (PCF) et Mathilde Feld (LFI) ont rendu public, ce mercredi 18 juin, leur rapport d'information – le premier du genre – consacré aux « règlements d'ensemble ». Ce dispositif permet à l'administration fiscale de négocier avec un contribuable un accord global pour le règlement de ses taxes et redressements.

Destinée en principe à faciliter la récupération des impôts en cas de litige sur les sommes à payer, cette pratique

est « coûteuse pour les finances publiques, puisque, en moyenne chaque année, 1 milliard d'euros de modérations est consenti dans ce cadre », alertent les deux rapporteurs. Ce « pognon de dingue » qui échappe aux caisses de l'Etat a même atteint près de 2 milliards d'euros en 2024. Les parlementaires appellent donc à réformer urgentement cette ristourne et espèrent que leurs recommandations alimenteront le volet recettes du débat budgétaire à venir.

Car ce manque à gagner pour le budget de l'Etat est d'autant plus alarmant qu'il tend à s'accroître. Le nombre de règlements d'ensemble pratiqués est

passé de 116 en 2019 à 315 en 2024, « soit une augmentation de 172 % en six ans », notent les deux élus. De plus, les modérations consenties représentent une part croissante des droits et pénalités initialement réclamés par le fisc : 60,6 % en moyenne depuis 2019, mais 71,5 % en 2024.

« Cette proportion laisse les rapporteurs spéciaux profondément choqués et dubitatifs quant à la réelle efficacité d'un dispositif censé permettre de garantir des recettes pour l'Etat », soulignent-ils. À tel point que prendre le risque d'aller en justice pourrait s'avérer plus rentable pour l'administration fiscale que de continuer à

Ce sont surtout les entreprises qui ont recours à ce « règlement d'ensemble ».

négocier à tout prix. « Cela permettrait aussi de s'assurer que les entreprises ne font pas n'importe quoi dans leurs déclarations et aurait un effet dissuasif », estime Nicolas Sansu, qui craint que la multiplication des règlements pousse les contribuables à choisir cette option.

« AUCUN FONDAMENT LÉGAL »

Ce poids croissant des règlements d'ensemble pose d'autant plus problème que ce dispositif « ne repose sur aucun fondement légal clairement établi », tançait déjà, en 2018, la Cour des comptes. Depuis, les deux députés « ne peuvent que constater que ce cadre légal fait toujours défaut ». Faute de règles claires sur quand et comment l'utiliser, une grande marge de manœuvre est laissée aux administrations fiscales. Elles ont d'autant moins à justifier leurs choix que « les modalités du déroulement des négociations orales qui précèdent la conclusion d'un règlement d'ensemble ne sont décrites nulle part ». « Cette oralité, conclue in fine par un accord écrit, nourrit l'opacité », pointent les rapporteurs. Tout en reconnaissant l'utilité du dispositif, ils recommandent « d'inscrire dans la loi les critères précisant les situations ou les circonstances permettant à l'administration de conclure un règlement d'ensemble ».

L'usage croissant de ces transactions est aussi « révélateur tant de la baisse des effectifs de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) que du management à l'objectif pratiqué au sein de cette administration », rappellent les députés. Manquant des moyens et du personnel nécessaires pour une action en justice, les agents du fisc sont de plus en plus incités à opter pour un règlement à l'amiable par l'obligation qu'ils ont de clore un nombre défini de dossiers chaque année. La pratique est aussi encouragée par « la philosophie avec laquelle est abordé le contrôle fiscal » qui, depuis la loi Essoc de 2018, favorise la conciliation plutôt que le contrôle. Les rapporteurs estiment donc que leur multiplication « n'a rien de conjoncturel et traduit le reflet d'une volonté politique », et qu'ils agit « d'une dynamique qui a vocation à se poursuivre ».

Le dispositif pose aussi « des questions d'équité fiscale ». Si la liste des bénéficiaires n'est pas connue, « les règlements d'ensemble profitent avant tout aux individus les plus riches et aux grandes entreprises, nuisant à l'égalité devant l'impôt », insistent les députés. Ainsi, le revenu fiscal médian des (environ) 80 personnes en ayant bénéficié chaque année s'élève à 209 900 euros, ce qui les place parmi les 1 % les plus aisés de la population. Et ça peut rapporter gros : en 2024, un seul contribuable a bénéficié d'un demi-milliard de ristourne.

Mais ce sont surtout les personnes morales qui y ont recours, « en règle générale, des entreprises présentant un chiffre d'affaires de plusieurs millions d'euros », celles qui disposent de l'information nécessaire et qui ont « les moyens de recourir aux services de professionnels du droit pour se faire accompagner dans des dossiers d'une particulière complexité ». ■

HELINE MAY

Pedro Sanchez, dans la tourmente, se défend

ESPAGNE Empêtré dans une affaire de corruption qui secoue le Parti socialiste, le premier ministre refuse d'organiser un vote de confiance ou des élections anticipées. Droite et extrême droite se déchaînent.

Madrid (Espagne), envoyé spécial.

Ni démission, ni élections anticipées, ni vote de confiance, et encore moins un changement de gouvernement. Voilà le cap que compte bien tenir le premier ministre Pedro Sanchez tout en encaissant l'énorme coup causé par le scandale de corruption – supposée – qui a éclaté le 12 juin. Ce jeudi-là, un rapport de l'Unité centrale opérationnelle de la garde civile (UCO) révélait de forts soupçons quant à l'implication de Santos Cerdán, numéro trois du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et collaborateur direct de Sanchez, dans un vaste réseau de corruption concernant l'attribution de marchés publics. Une affaire dans laquelle un ancien ministre et ex-bras droit de Pedro Sanchez, José Luis Abalos, était déjà mis en cause avec son principal conseiller, Koldo García.

Autant dire que le « rapport Cerdán », un document de 490 pages, est une aubaine pour la droite et l'extrême droite, le Parti populaire (PP) et Vox, qui rêvent de voir tomber le gouvernement de coalition dirigé par Pedro Sanchez depuis novembre 2023, le plus progressiste à l'heure actuelle au niveau européen. Mais dont le chef était déjà éclaboussé par d'autres affaires : la femme de Pedro Sanchez, son beau-frère et le procureur général – nommé par le gouvernement – sont notamment visés par des enquêtes judiciaires.

« Nous pouvons commettre des erreurs ou subir des trahisons, mais le PSOE est une organisation propre », avait exprimé ce lundi le leader socialiste, lors de la conférence de presse qui a suivi la longue réunion – cinq heures – de l'exécutif fédéral de son parti. Après avoir annoncé la

nomination d'une direction intérimaire au PSOE en attendant le renouvellement de la direction (prévu le 5 juillet) – et ajouté que son parti allait encourager la création d'une commission d'enquête parlementaire –, le chef de l'exécutif a déclaré qu'il se présenterait devant le Congrès pour donner des explications sur l'affaire Cerdán.

Toutefois, cette comparution pourrait ne pas avoir

Le parti Sumar veut profiter de la situation pour réactiver l'agenda progressiste du gouvernement.

Une façon de jouer la montre ? À n'en pas douter, le premier ministre, qui a déjà entamé une série de réunions avec les responsables des différents groupes parlementaires

associés à son gouvernement, va avoir besoin d'un peu de temps pour analyser les propositions – exigences ? – de ses partenaires. Pedro Sanchez s'est dit ouvert pour trouver des accords en échange de leur soutien et pour éviter de « céder le pouvoir à la droite et à l'extrême droite ». S'il a pour l'instant la garantie qu'aucun d'entre eux ne force-ra la fin de la législature en soutenant une motion de censure promue par le PP, la situation est toutefois loin d'être apaisée, et tant Sumar que le reste des partis qui l'ont soutenu en novembre 2023 lui demandent des comptes.

POUR PODEMOS, LA RUPTURE EST DE NOUVEAU ACTÉE

Du côté de Podemos (quatre députés, non membres de la coalition de gouvernement), la rupture est de nouveau actée, avec des déclarations du parti de gauche radicale pointant « un parti (socialiste) corrompu » et comparé au PP, ainsi qu'un chef de gouvernement « sans légitimité » pour gouverner. La députée Ione Belarra, numéro une du parti, a fait savoir qu'elle ne participerait pas aux réunions engagées par Sanchez.



Le secrétaire général du PSOE, lors d'une conférence de presse, le 16 juin, à Madrid. A. M. VÉLEZ/EUROPA PRESS/ABACA

Pour sa part, Sumar (27 députés) veut profiter de la situation et de sa présence au sein du gouvernement pour réactiver l'agenda progressiste de celui-ci. Et obtenir des socialistes qu'ils mettent fin au blocage des lois proposées par son groupe. Pour l'aile gauche du gouvernement de coalition, l'argument de Pedro Sanchez consistant à brandir la menace de la possibilité d'un gouvernement PP-Vox n'est pas suffisant pour lui assurer son soutien.

Au-delà de nouvelles mesures visant à lutter contre la corruption, Sumar a aussi exigé « de renforcer vigoureusement l'orientation sociale du gouvernement », expliquait ce mardi, à l'*Humanité*, le député membre de cette coalition Agustin Santos. « C'est-à-dire approfondir le virage à gauche en ce qui concerne le programme (du gouvernement). De nombreux dossiers ont été retardés, ils doivent avancer », a exprimé l'ancien haut diplomate, en mentionnant notamment le prochain « grand objectif » de Sumar : obtenir une réforme sur la réduction du temps de travail (lire notre entretien sur l'*Humanité.fr*).

ATTAQUES TRÈS VIOLENTES DU PP ET DE VOX

En s'adressant aux militants de son parti à travers une lettre publiée ce mardi sur les réseaux sociaux, Pedro Sanchez a exprimé partager la « douleur », l'« indignation », la « perplexité » et la « tristesse » suscitées par le rapport de l'UCO, dont un volet concerne des relations avec des prostituées. Mais tout en soulignant l'intransigeance avec laquelle le PSOE a réagi, ses lieutenants ont insisté sur le fait que personne n'était au courant des agissements des responsables visés par l'UCO, tout en limitant l'affaire au « triangle toxique » Abalos-Cerdan-Koldo. Toutefois, nul dans son entourage ne sait si de nouveaux enregistrements compromettants pourraient encore être révélés. Et si d'autres membres de l'exécutif pourraient être impliqués.

« Il y a des corrompus en Espagne, c'est vrai. Mais il y a aussi des institutions qui fonctionnent, des citoyens exigeants et un gouvernement réactif », a exprimé le premier ministre. En matière de réaction, Sanchez a déjà goûté aux attaques très violentes des leaders du PP et de Vox, Alberto Nunez Feijoo et Santiago Abascal, ce mercredi, lors de sa présence à la séance de questions au gouvernement durant laquelle le « rapport Cerdan » était évidemment au cœur des débats. Face à leurs assauts, le premier ministre est passé des excuses de la semaine dernière à une contre-offensive en bonne et due forme, renvoyant notamment le PP à ses affaires passées et en cours. Une ambiance explosive et qui pourrait empirer durant les prochains jours, au fil des possibles nouvelles révélations de l'enquête de l'UCO. Tout peut encore arriver d'ici au 9 juillet. ■

LUIS REYGADA

**URGENCE
pour
l'Humanité**



**JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ
EN VERSANT**

NOM / PRÉNOM

E-MAIL

TÉL.

ADRESSE

VILLE

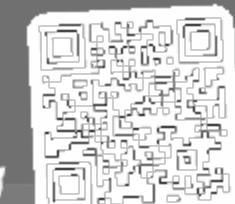
CODE POSTAL

€

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.

Votre don est à retourner à l'Humanité, souscription, immeuble Calliope,
5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex.

**OU JE FAIS UN
DON EN LIGNE !**



DÉFISCALISATION

VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66 %, DANS LA LIMITÉ DE 20 % DU REVENU IMPOSABLE.

Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €. Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

Je fais un don de 1 à 499 € :

Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité.

Je donne 500 € ou plus :

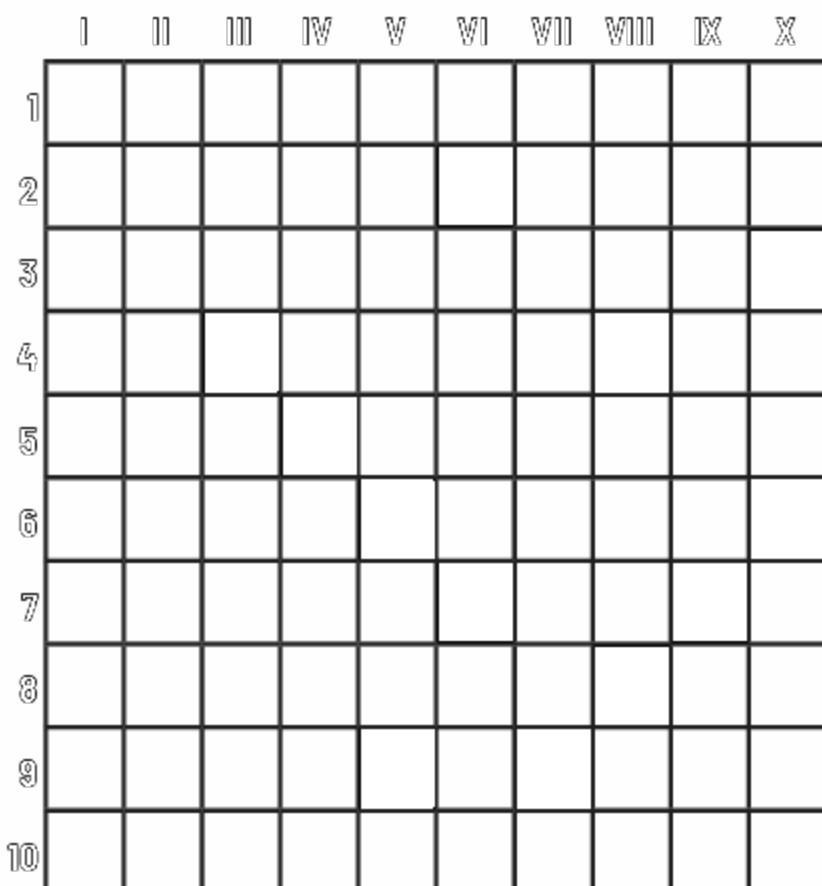
Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Humanité en partage.

RETRouvez l'Humanité sur Internet

Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...

Toute notre actualité à portée de clic.

- ↗ www.humanite.fr
- ↗ facebook.com/humanite.fr
- ↗ twitter.com/humanite_fr
- ↗ linkedin.com/company/lhumanite
- ↗ Compte lhumanitefr sur Instagram


MOTS CROISÉS N° 24 216 par Martial Dubois**HORIZONTALEMENT**

1. Rassasier à l'extrême. 2. Moyen de réussir. Ville italienne. 3. Facéties faciles. 4. Lui. Grand cerf du Canada. Fleuve qui rejoint la mer du Nord. 5. Petite ornière dans une chaussée, lorsqu'il est de poule. Roches dont la poudre est utilisée comme abrasif. 6. En outre. Dieu de l'Amour. 7. Ancien président portugais. Bradype. 8. Gales. Satellite de Jupiter. 9. Grand lac américain. Bête de tête. 10. Grandes émotions.

VERTICALEMENT

1. Plantations de conifères. 2. Véhicule commercial. 3. Maladie de la vigne. Ancien centre houiller du Nord. 4. Aigre. Es en tête d'un groupe. 5. Singe-araignée. Stère. 6. File de wagons attelés. Au soleil levant. 7. Façonneras une pièce. 8. Plante des prés à fleurs jaunes. Pièce du jeu d'échecs. Principal fleuve d'Italie. 9. Ouvrages littéraires. Molécule qui a perdu sa neutralité électrique. 10. Note. Forte carte. Paresseux.

SOLUTION HORIZONTALEMENT. 1. Surseuer. 2. Motul. 3. Pterettes. 4. Il. 5. Em. 6. Tem. 7. Eanes. 8. Riantes. 9. Erte. 10. Sennastions. 11. Ean. 12. Vil. 13. Usineras. 14. Vil. Rue. 15. Roi. 16. IX. Essais. 17. X. Rés. 18. Mois. 19. SL. 20. Rame. Est. 21. Usineras. 22. Vil. Rue. 23. Utilitaire. 24. Vil. Rot Denain. 25. Vil. Sure. 26. Munes. 27. Alès. 28. VERGIZACLEMEN. 29. Emerts. 30. Eanes. 31. Riantes. 32. Vil. 33. Pterettes. 34. Il. 35. Ean. 36. Tem. 37. Eanes. 38. Riantes. 39. Erte. 40. Sennastions. 41. Ean. 42. Vil. 43. Usineras. 44. Vil. Rue. 45. Roi. 46. IX. 47. Essais. 48. X. 49. Rés. 50. Mois.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail: relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr

Vente militante 01 49 22 73 55**Publicité** Comédiance. Olivier Valentin, président

Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)

Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)

Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)

Directoire

Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication

Conseil de surveillance

Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité,

Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)**Numéro ISSN** 0242-6870**Dépôt légal** Date de parution**Commission paritaire** 1124 C 79615**Tirage du 17 juin 2025** 25 875 exemplaires

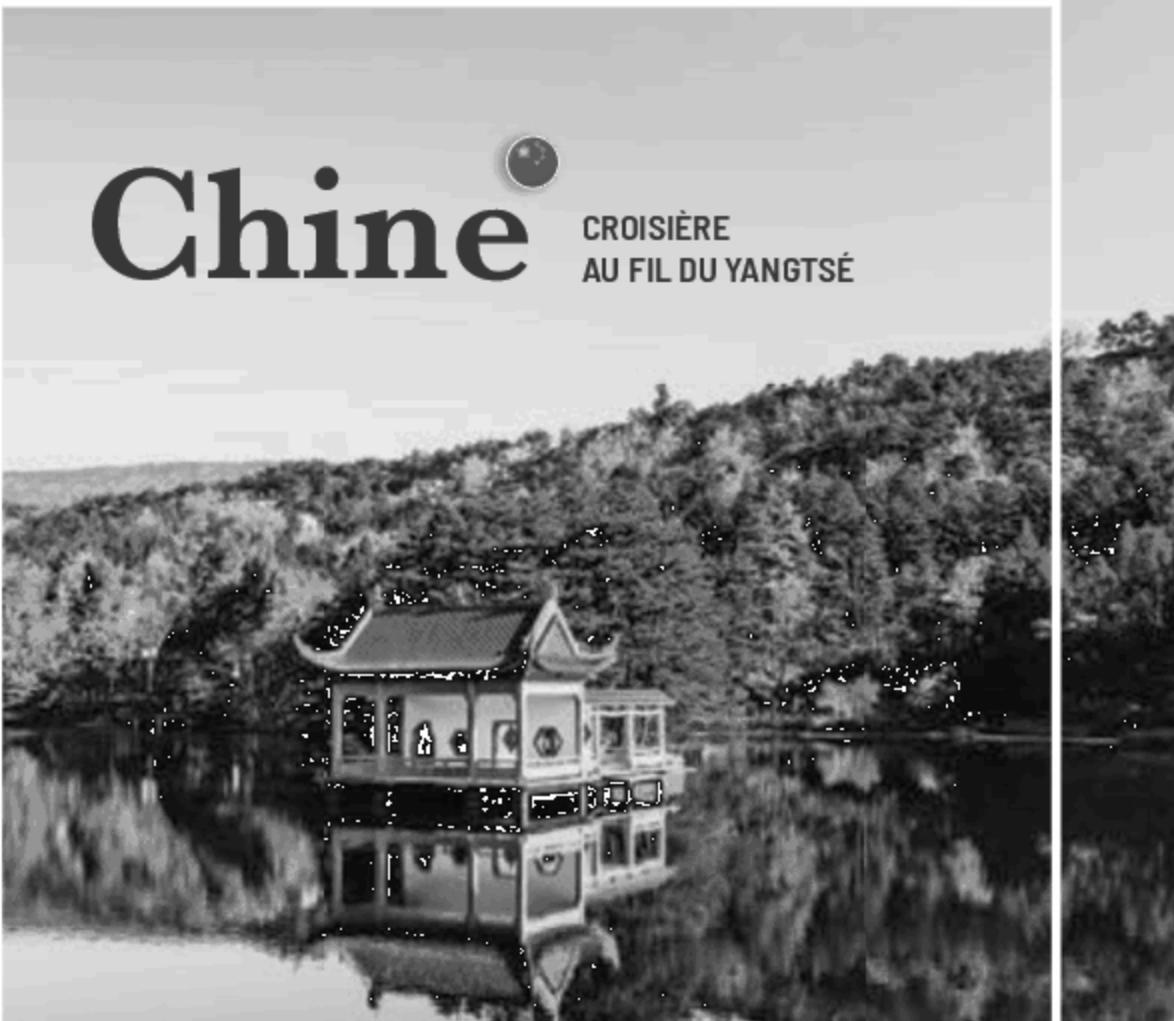
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.



LES CROISIÈRES
l'Humanité

Chine

CROISIÈRE
AU FIL DU YANGTSE



DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990€ TTC*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Rivages du Monde 01 83 79 94 60
www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanite

l'Humanité magazine

LES VOYAGES
l'Humanité

Turquie

TRAIT D'UNION
ENTRE ORIENT ET OCCIDENT



DU 24 SEPT. AU 8 OCT. 2025 • À PARTIR DE 3 825 €*

LE +

Les visites se feront en présence de Pierre BARBANCEY, journaliste de l'Humanité ainsi qu'un accompagnateur LVI.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

LVI - TLC VACANCES 45, rue Gustave Nicolle 76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 21 82 44
www.tlcvacances.fr

* Tarif basé sur un groupe de 20 personnes payantes / Réduction de 5% sur les personnes supplémentaires.

l'Humanité magazine

Atteint de la maladie d'Alzheimer, Bernard Lacombe, ancien joueur et dirigeant de l'Olympique Lyonnais, mais aussi de Saint-Étienne et de Bordeaux, est décédé mardi 17 juin, à l'âge de 72 ans. Né en 1952 à Villefranche-sur-Saône (Rhône), il débute sa carrière professionnelle dans le club rhodanien à la fin des années 1960. Il évolue aux côtés des stars de l'époque Fleury Di Nallo et Serge Chiesa, avec lesquels il remporte la Coupe de France en 1973. Son histoire avec son OL de cœur s'achève pourtant à l'été 1978, lorsque le club décide, pour des raisons financières, de se séparer de ses meilleurs éléments pour éviter la faillite.

Mais, au-delà de son parcours en championnat de France, une image a marqué à jamais son histoire. Une image en noir et blanc pour bon nombre d'ados rivés à leur télévision en juin 1978. La couleur n'existe pas dans tous les foyers à cette époque ! Une image muette aussi, car, ce 2 juin, le faisceau hertzien passe mal entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Après un trou d'air de près de douze années, l'équipe de France retrouve la Coupe du monde de football et c'est un événement qui est suivi par beaucoup en France et dans le salon !

La bande de Michel Hidalgo, l'entraîneur du renouveau, emmenée par celui qui allait devenir l'un des meilleurs joueurs du monde, Michel Platini, inaugure le Mondial argentin au Parque Municipal de Mar del Plata, face à l'Italie de Dino Zoff. D'un côté, des joueurs en maillot foncé. La France ou l'Italie ? De l'autre côté, une équipe en maillot clair. L'Italie ou la France ? Pas de son, des images prises de très loin, mais qui est qui ?

497 MATCHS EN DIVISION 1 POUR UN TOTAL DE 255 BUTS

Première minute de jeu, les joueurs en foncé – les Italiens, tout finit par se savoir – engagent et balancent le ballon devant. Un joueur en blanc, Maxime Bossis, le récupère sur son aile gauche et passe en retrait à son gardien Jean-Paul Bertrand-Demanès, qui relance à la main. Le ballon circule au milieu du terrain. Henri Michel ouvre pour le feu follet Didier Six, qui file sur son aile gauche et déborde la défense des Azzurri. Il centre pour Bernard Lacombe, qui est au point de penalty. De la tête, il ouvre le score à la 38^e seconde. La suite est moins glo- rieuse. L'Italie remporte la rencontre (2-1) et la France est éliminée à l'issue de la phase de poules.

Malgré tout, ce 2 juin 1978, Bernard Lacombe entre dans l'histoire en marquant le but le plus rapide de l'histoire de la Coupe du monde, un record qui tiendra quatre ans. Celui-là vaut de recevoir du

pays organisateur une montre en or pour avoir inscrit le tout premier but de cette édition. Un cadeau empoisonné de la part du dictateur Jorge Rafael Videla, dont tout le monde connaît le régime tortionnaire ! En équipe de France, certains se sont demandé s'il fallait y aller, Dominique Rocheteau le premier. Mais voilà, les douze années d'absence des Bleus au niveau mondial ont finalement raison des doutes affichés.

Avec l'équipe de France, Bernard Lacombe honore 38 sélections et devient champion d'Europe en 1984. Au niveau national, passé par Saint-Étienne ou encore les Girondins de Bordeaux,

de 1979 à 1987, il joue 497 matchs en Division 1 et marque au total 255 buts. Côté titres, en tant que joueur, il est champion de France avec Bordeaux en 1984, 1985, 1987, et gagne la Coupe de France en 1986. Mais c'est à Lyon qu'il finit par revenir une fois les crampons laissés dans les vestiaires. Comme le rappelle le *Progrès*, Bernard Lacombe va occuper tous les postes au sein de son club de cœur : d'abord joueur, puis entraîneur adjoint, directeur technique, directeur sportif, entraîneur, recruteur, président d'OL Fondation, président d'OL Légendes et conseiller du président Jean-Michel Aulas dont il reste très proche jusqu'à la fin. Il participe ainsi à l'épopée lyonnaise des années 2000, qui voit le club rafler sept titres de champion consécutifs entre 2002 et 2008. Homme étiqueté

à droite, il affiche aussi parfois un machisme mal venu. Le 25 mars 2013, sur l'antenne de RMC, interrogé par une femme sur le niveau de jeu de Karim Benzema, il rétorque : « Je ne discute pas de football avec les femmes. Je le disperse que c'est mon caractère. C'est comme ça. Qu'elles s'occupent de leurs casseroles et puis ça ira beaucoup mieux. »

Quoi qu'il en soit, en novembre 2019, il annonce prendre sa vraie retraite. Alain Giresse, avec qui il a joué à Bordeaux et en équipe de France, en apprenant la nouvelle de son décès, le décrit ainsi : « C'était un vrai passionné, un amoureux du foot, toujours dans le partage, un attaquant qui pensait aux autres. Aujourd'hui, on en voit peu. Tout sauf un égoïste... » À qui pense-t-il ? ■

ÉRIC SERRES



Bernard Lacombe face à l'Italie lors du Mondial 1978, en Argentine. MICHEL BARRAULT/ONZE/ICON SPORT

Bernard Lacombe, un lion est mort

DISPARITION Buteur hors pair, que ce soit avec l'OL, Saint-Étienne ou Bordeaux, mais aussi en équipe de France, « Nanard », le Lyonnais de toujours, s'est éteint, mardi, à l'âge de 72 ans.

**Le 2 juin 1978,
Bernard Lacombe
entre dans
l'histoire en
marquant le but
le plus rapide de
l'histoire de la
Coupe du monde.**

SPÉCIAL MARCHÉ DE LA POÉSIE

De mémoire de poète,
de Jean-Luc Steinmetz. P. 20

Les Œuvres liquides,
de Pierre Vinclair. P. 20

La Vallée du Test,
de Gabriel Gauthier. P. 20

Bombardements
sur Gaza, le 18 juin.
BASHARTALE/AFP



Les cris des poètes de la Palestine

MARCHÉ DE LA POÉSIE Le territoire martyr est l'invité d'honneur de cette 42^e édition, qui se tient à Paris du 18 au 22 juin, au moment où paraît, au Seuil, une anthologie d'auteurs de Gaza.

Anthologie de la poésie gazaouie d'aujourd'hui, textes traduits de l'arabe (Palestine) par Abdellatif Laâbi et réunis par Yassin Adnan, Points Seuil, 198 pages, 10,80 euros.

Il est des heures historiques où la poésie devient, pour un peuple, question de vie ou de mort. Cela a lieu à Gaza. « *Taisez-vous ! Laissez-nous parler !* » hurlent les voix d'outre-tombe de l'*Anthologie de la poésie gazaouie d'aujourd'hui. Gaza. Y a-t-il une vie avant la mort ?*, qui paraît à l'occasion du Marché de la poésie (1). Vingt-six poètes (dix femmes, seize hommes) sont, pour partie, de ces êtres condamnés à errer de camp en camp, du nord au sud de l'enclave.

Tous sont jeunes. Ils se situent « *dans un terrain où jamais la poésie n'a mis les pieds* ». Privés d'eau, de lumière, de nourriture, ils écrivent dans le fracas des bombes de Gaza éventrée, pilonnée, rayée de la carte. Gaza, où « *partout, on ampute* » (Nour Baaloucha), où il est chaque jour un peu moins possible de « *se diriger vers aucun abri sûr* » (Nourredine Hajjaj, tué à 27 ans dans sa maison, le 3 décembre 2023). À Gaza, on meurt « *en silence, sans que le monde en sache quoi que ce soit* ». Hesham Abu Asaker ironise : « *Ma dépouille pourra enfin prendre des vacances.* » À Gaza, les mains ne servent plus à enlacer,



mais à « soulever des pierres afin de rechercher les survivants d'entre ses proches ». À Gaza, le nez ne sert plus à sentir, mais à respirer « le phosphore, le soufre, le sang et les chemises des absents ».

DE NOMBREUSES FEMMES PARMI LA « RELÈVE »

Ces 26 voix gazaouies crient l'épouvante de la guerre, le silence du monde, la résistance au jour le jour, la longue patience pour obtenir un rien de pain, avec l'espoir de revenir « en ayant gardé l'intégralité de son corps » (Neama Hassan). Gaza, où la honte peut vous prendre de « passer tout entier devant une femme ramassant les morceaux de ce qui reste de son enfant » (Haidar Al Ghazali). Dans ce lieu d'apocalypse, ces voix qui s'élèvent constituent, comme disait Aimé Césaire, une « arme miraculeuse ».

D'autres voix de Palestine se font aussi entendre ce mois-ci dans le cahier central de la revue *Europe* (2). Le poète irakien Kadhim Jihad Hassan pilote cet « ensemble représentatif de la poésie palestinienne contemporaine », depuis la naissance de la tragédie palestinienne, quelques années avant la Nakba (la catastrophe), jusqu'aux « modernisateurs » qui ont créé le poème « palestinien de résistance », avec pour modèle la poésie de la Résistance française (Aragon et Éluard étant alors largement traduits et lus). Mahmoud Darwich couronne cette période. Viennent ensuite les poètes de la « relève », ceux de la génération d'après lui, dont des femmes en nombre, qui usent, selon la subtile définition de Kadhim Jihad Hassan, d'une « feinte simplicité » et d'« une clarté admirable », signifiant ainsi « la destruction subie et intériorisée, et le rapport aux choses devenu rapport à soi ».

GRAND ÉMOI PONCTUÉ DE TRÈS VIFS DÉBATS

La Palestine est cette année l'invitée d'honneur du Marché de la poésie, un an après la décision prise d'annuler l'invitation qui lui avait été faite, par crainte de voir

Dans ce lieu d'apocalypse, ces voix qui s'élèvent constituent, comme disait Aimé Césaire, une « arme miraculeuse ».

Le grand émoi, ô combien justifié, ponctué par de très vifs débats. Abdellatif Laâbi a joué un rôle majeur dans la programmation des artistes invités. On attend, entre autres, Maya Abu Al Hayat, Samer Abu Hawwash, Anas Alaili, Asmaa Azaiez, Najwan Darwish... Certains viennent de Cisjordanie, de Jérusalem, de Haïfa, et d'autres de l'enfer de Gaza, dont ils ont pu s'extraire. D'autres encore, issus de l'exil, arrivent de Barcelone, New York, Le Caire ou Amman. Mosab Abu Toha, qui s'était engagé à venir, a dû renoncer, de peur de ne plus pouvoir retourner aux États-Unis, où il vit. Il y aura également ceux que les organisateurs ont appelés la cohorte des « poètes empêchés », tels Nourredine Hajjaj (28 ans) et Refaat Alareer (44 ans), morts tous deux en 2023 sous les bombes de Netanyahou, sans oublier Ashraf Fayad, libéré en 2022 des geôles saoudiennes où il croupissait depuis 2014, après avoir été accusé d'apostasie, mais qui ne peut toujours pas quitter le territoire saoudien. Le pays dont les poètes sont mis à l'honneur subventionne d'ordinaire l'événement. « Nous avons pensé dans un premier temps à financer la chose en faisant appel à la générosité publique, explique Abdellatif Laâbi, mais des contacts pris avec l'Autorité palestinienne se sont avérés encourageants. Bien vite, cette dernière s'est engagée à assumer cette dépense. Ce qui est tout à son honneur. » ■

MURIEL STEINMETZ

(1) Marché de la poésie, place Saint-Sulpice, Paris 6^e, du 18 au 22 juin.

(2) *Europe*, juin-juillet-août 2025, 380 pages, 22 euros.

Séverine Daucourt, l'écriture hors piste

Poudreuse, où s'affrontent « les gens » et « les solistes », est un des quatre premiers livres de la nouvelle collection « Poésie commune » aux éditions MF.

**Poudreuse, de Séverine Daucourt,
Éditions MF, coll. « Poésie
commune », 100 pages, 10 euros**

« avec un peu d'alcool et beaucoup de chimie ». Poudreuse, c'est ainsi que l'on pourrait qualifier l'écriture de Séverine Daucourt, fine jusqu'à l'impalpable, mais qui transforme ce qu'elle recouvre, en change la couleur et, si l'on peut dire, la température.

« Tiens regarde par la fenêtre les flocons qui défilent »

« C'est beau je pourrais essayer d'en faire la chronique »

La présentation de la page fait apparaître, sous la forme d'astérisques, lesdits flocons, dont la répartition et la densité transforment l'espace en un petit théâtre graphique. La neige est bien la figure régulatrice de la composition.

PESANTEUR DES HIÉRARCHIES

Ces métaphores en cascade contrastent avec une autre, constante. Séverine Daucourt en appelle à la figure de l'orchestre. Le chef, qui dispose les instruments « sur le plan le plus favorable pour lui, (...) contemple au loin les solistes qui paradent ». Le monde hiérarchisé de l'orchestre pointe ainsi la brutalité du destin de ceux qui s'acheminent « allègremanon tropo vers l'équarrissage (via la rentabilité) ».

Lessolistes, ceux qui s'en sortent, dominent. Ils managent « d'autres gens qu'on appelait le personnel

parce qu'il s'agissait d'un groupe de personnes désormais baptisées Ressources Humaines et paradoxalement considérées comme sans importance alors même qu'elles sont parfois aussi dénommées Capital ». Le face-à-face – disons la lutte – entre « les gens » et « les solistes » court tout au long du livre, en se recombinant avec la présence de la neige. Hors-piste, déblaiement, fonte sont les moments où se constate la différence des destins.

Poudreuse est un livre où se dit la vanité du discours de ceux pour qui « la vérité le mensonge c'est kif-kif ». La récurrence de la figure de l'orchestre souligne la tension entre l'aspiration à la musique – trop souvent utilisée comme équivalent de la poésie – et la cruauté d'une société. Cette béance entre la contemplation de la beauté ambiguë de la neige et la pesanteur des hiérarchies est ce qui donne au subtil texte de Séverine Daucourt toute sa puissance poétique. ■

ALAIN NICOLAS

Poudreuse fait partie de la collection « Poésie commune », créée aux éditions MF par un collectif d'écrivains. Avec ce livre viennent de paraître Xixi, de Florence Jou; Veules-les-Roses, de Gabrielle Schaff; les Branches des autres, de Camille Sova.

La neige est bien la figure régulatrice de la composition.

VADIM CHEREKHOV/ISTOCK





Jean-Luc Steinmetz au jeu de la mémoire

Le poète et essayiste a sondé les mystères de la création à travers des mémoires aux frontières du réel et de la fiction.

De mémoire de poète,
de Jean-Luc Steinmetz,
la Rumeur libre, 291 pages, 18 euros

Tout commence par un hasard, un coup de dés aurait dit Mallarmé. Une lettre livrée à la mauvaise adresse dans un patelin sans vie, adressée à Jean-Luc St., tombe entre les mains d'un certain Dorian Cingal. Rien ne prédestinait cet homme à engager, la lettre à la main, une longue conversation avec un « poète maudit », reclus et oublié, un « écrivain que personne ne lit ». En imaginant cette rencontre fortuite, Jean-Luc Steinmetz a mis en place ce que l'on pourrait appeler un dispositif, ou mieux, un stratagème. Ingénieuse

manière, propre au poète, d'avancer à travers une forme instable qui instaure un jeu immédiat avec le lecteur. Ce Dorian, qui a tout du bétien curieux mais habile, peut ainsi glisser le doute, poser les questions qui fâchent, réajuster la parole et établir une logique des événements à laquelle se refusait l'écrivain. S'il fallait retrouver le geste poétique que Jean-Luc Steinmetz a appliqué dans ses nombreux recueils et dont il a cherché à révéler les mystères chez Rimbaud, Pétrus Borel ou Lautréamont, ce serait précisément dans ce refus obstiné de se plier aux règles établies des Mémoires pour

Une longue conversation avec un « poète maudit ».



L'auteur livre une réflexion d'une rare profondeur sur la création et ses ressorts.

De l'autre côté de la Manche

Après un premier roman, Gabriel Gauthier revient à la poésie avec *la Vallée du Test*, son troisième recueil. Entre les deux ouvrages, il est possible de voir des passerelles.

La Vallée du Test, de Gabriel Gauthier, Corti, 151 pages, 19 euros

En août 2024, le poète et traducteur Gabriel Gauthier publiait chez Corti son premier roman, *SPACE*, articulé autour des retrouvailles du narrateur et d'un certain Ben, ami d'enfance installé en Angleterre. Troisième recueil de l'auteur, *la Vallée du Test* (du nom d'une vallée du Hampshire) pourrait en être la face cachée ou l'extension, puisque c'est là que le narrateur trouvait la solution pour écrire ses poèmes. Les amateurs de cotes bien taillées apprécieront « un même tarif de versification appliquée à tous les poèmes » : chaque vers est composé de quatre mots mais lorsque le quatrième mot ne rentre pas il est rejeté en début de poème

et en constitue le titre. Passé cet artifice qui donne une impression d'éternel recommencement, puisqu'il faut remonter en haut du texte pour en déchiffrer la fin, les poèmes se lisent presque de manière narrative. Écrits à la première personne du singulier, parfois adressés, ils sont traversés par le motif aquatique, la nature et les sciences (le phénomène des taches solaires, Saturne observé au télescope Newton), la magie ou la politique internationale. Divisé en 14 sections, le recueil se clôt sur une nouvelle qui en donne peut-être la clé, à moins qu'elle ne soit dans le poème *couper l'herbe* : « je passe des journées épisantes pendant lesquelles se cristallise l'idée qu'un livre/c'est de l'herbe non/ coupée. De la glace/non pilée. Jamais couper. » ■

SOPHIE JOUBERT

Pierre Vinclair dans le fleuve des personnes

Les Œuvres liquides, deuxième volet d'une tétralogie annoncée, adopte la fluidité de l'eau pour parler des gens.

Les Œuvres liquides, de Pierre Vinclair, Flammarion, 312 pages, 23 euros

Les sources, les ruisseaux, fleuves, vagues », c'est ce qui donne naissance, ou ce qui donne forme aux *Œuvres liquides* que publie Pierre Vinclair. Cet ensemble de 25 textes, *Encadrements*, est le deuxième volet d'un projet qui en comptera quatre. L'auteur le présente comme le « livre des personnes » faisant suite à un premier, *l'Education géographique*, qui était un livre des lieux. Les prochains seront ceux des « événements » et des « structures ».

Un de ces poèmes, d'où est extraite la première citation, l'explicite : « (...) jaillit déterminée ou vague en ses courants contraires l'éénigme de ce qui compte, les personnes ». Ainsi « de la lutte de la forme avec l'iniforme où ils naissent et perdent, sont les ŒUVRES LIQUIDES ».

Le livre va, suivant son cours, conjuguer sa complicité avec l'élément liquide et l'évocation de personnes. Pierre Vinclair s'attache à faire les portraits de ceux avec qui il vit, d'amis, de voisins, d'habitants des régions où il se trouve, ou dont il se souvient depuis l'enfance, de complices, de personnages historiques, même quasi inconnus comme le « premier mort de la Commune », un maçon de la Creuse nommé Germain Turpin.

« Liquide », cela renvoie au cours des fleuves et des vies. On avait pu constater dans *Bumboat* (1), un précédent recueil, la place que tenaient les embarcations qui sillonnaient la Singapore River. Ici, l'*Amour du Rhône* est le thème de huit des 25 textes du livre. Mais la « liquidité » peut aussi évoquer la diversité formelle qu'ils adoptent. On trouvera des poèmes en vers libres rythmés, des textes de prose, des lettres, des citations – 14 poèmes d'Yves di Manno –, des poèmes à forme fixe, des ballades, des vers de longueur donnée, voire des alexandrins.

On peut ainsi méditer sur les douze pieds de l'énigmatique *Le poème est l'enfant du décalage horaire*, où Pierre Vinclair nous rappelle qu'il est aussi essayiste et théoricien (2). Une série de poèmes, *Dix propositions sur ce qui nous arrive*, développe ses conceptions décapantes et salubres sur la poésie, la littérature, leur utilité et leur usage. Plus modestement, il propose son activité comme une « enquête sur ce qui est important pour nous ». Pas si modeste, et toujours passionnant. ■

ALAIN NICOLAS

(1) *L'Humanité* du 8 juin 2023.

(2) *Idées arrachées*, Lurlure, 2023.



STÉPHANE BOUQUET Le monde comme la somme d'un tout

Tout se tient,
de Stéphane Bouquet,
P.O.L, 128 pages,
18 euros

Tout se tient: façon – faussement – innocente de poser sur le monde des relations que l'écriture se donne pour tâche de révéler, de mettre au sens strict du terme en « évidence ». « Si le monde était la somme de ce que nous devions déduire aussi vide à la fin que le lait dans l'écuelle du chat qui aurait pu être ou si l'on connaissait les pronoms des choses pour dire leur déchirant d'absence » Ces quatre vers, extraits des Méditations de l'ancien jeune homme passent du monde comme totalité à la plus

insignifiante des choses, puis à des remarques sur le langage et enfin au sentiment le plus « déchirant ». C'est ce qui donne à ce poème son caractère douloureux et inquiet, ouvert à ce que la poésie romantique nous a légué sous le terme de « nature ».

« ... dans sa joie le paysage en profite pour passer à ce tutoiement général que toute plénitude autorise. » Quant à nous,

« ... nous sommes n'importe laquelle ponctuation de plus dans la phrase des choses »

Mais si vraiment tout se tient, Stéphane Bouquet ne se limite pas à cette méditation contemplative. Avec « Des phrases pour la suite » – qu'on retrouvera en fin de livre –, son recueil va passer à de passionnantes réflexions sur la langue et la poésie : « qu'est-ce qu'un poème sinon la signature provisoire d'un accord ? »

Tout se tient va ainsi proposer, après l'élegie amoureuse, un conte pour « l'enfant du 31 octobre » – peut-être l'auteur ? –, des rondeaux, une intervention à un colloque sur Pasolini, d'une profonde lucidité politique, et pas seulement à l'échelle italienne. Par exemple, là, le motif des oiseaux cher au cinéaste d'Uccellacci e uccellini (*Des oiseaux petits et gros*) s'exprime en majesté. Cet emblème de la poésie fait écho avec eux dès les premiers textes, pigeons, canards, cygnes, cormorans, fauvettes, hirondelles. Et l'univers s'élargira jusqu'à ce qu'on trouve, fluidité oblige, le nom d'un professeur d'économie de la planification... Cette diversité, que la porosité au monde de l'auteur unifie, fait de la lecture de *Tout se tient* une expérience qui, de lecture en lecture, ne cessera de s'enrichir. ■

A. N.

OLIVIER BARBARANT Le corps au centre

Partitas pour violon seul, d'Olivier Barbarant, Gallimard, 96 pages, 17 euros

Dès *Enfantines*, à l'orée du recueil, Olivier Barbarant ravive une myriade d'éclats autour de « l'enfant trop blond » qui « somnole au fond de gymnases interchangeables » et de son « cousin d'Athènes », en « chemise à carreaux » et le petit corps d'« Alan », « la tête enfoncee dans une plage de gravier gris ».

Dans un élan de saisie du monde, le poète va des tours jumelles au raz de marée au bord de la centrale, tandis que l'on voudrait « parfois s'en tenir au plus proche » : le frêle,

la « discrète écharpe du vent », la nuance, « toute sorte de gris » (citation d'Aragon, qu'il connaît tant), avec toujours au cœur le désir sur le quai d'une gare, le chant des arrivées lorsque surgit celui qu'on n'attendait plus. Alors se joue « La plus haute note à la corde/Le mi aigu/Sur la guitare soudain de vivre ». Chez Olivier Barbarant, le corps est au centre : « Je ne sais pas faire un poème/Qu'un corps n'irrigue ou n'incendie », jusque dans la charge érotique d'un homme aux cheveux ras, le « regard dur », d'un « jeune plongeur arabe et sans papiers », dans un parking ou dans une chambre de bonne au soir du 14 Juillet. L'écriture, si sensible et frémissante, n'omet pas la féti-chisation douloureuse qui survient quand l'autre vous laisse seul dans les lieux où l'on allait à deux (« je ne vivais plus qu'où nous avions été »). Avec ses *Partitas*, le poète rejoue la partition d'une vie, l'expérience singulière d'un corps, dans l'attente que cette expérience parlerait enfin à tous. ■

M. S.

BLANCHE MARTIRE Hommage à Jean et Luce Vigo

Nono. La vie de mon arrière-grand-père Jean Vigo, de Blanche Martire, éditions Fabert, 80 pages, 12 euros

Arrière-petite-fille du cinéaste Jean Vigo, mort en 1934 à l'âge de 29 ans, Blanche Martire ne l'a évidemment pas connu. C'est par sa grand-mère, Luce, fille unique de Jean et de son épouse Lydia Lozinska, qu'elle a hérité de la mémoire familiale. Elle a choisi la forme versifiée pour traverser

la vie de « Nono », surnom donné à Vigo par ses parents. Fils d'Emily Cléro et Eugène Bonaventure dit Miguel Almeryda, anarchiste mort en prison, Jean se sauve par le cinéma. On connaît le scandale déclenché par *Zéro de conduite*, la censure, les coupes infligées au chef-d'œuvre qu'est *l'Atalante*.

Portrait de l'homme et du cinéaste proche du Parti communiste, ce poème biographique est aussi un bel hommage à Luce, la passeuse de mémoire restée dans l'ombre malgré son lumineux prénom. ■

S. J.

TAHAR BEKRI Sentir encore le parfum de la Tunisie

Mon pays, la braise et la brûlure, de Tahar Bekri, Asmodée Edern, 60 pages, 16 euros

Dans ce bref recueil, au style concis parfois sans verbe, l'auteur, qui est né en 1951 à Gabès, en Tunisie, exilé en France en 1976, revient sur le temps écoulé, depuis l'enfance sur les bancs de l'école, le père muté de gare en gare, et le pays qu'il porte en lui, rempli de parfums (mimosas, citronnier, chèvrefeuille, eucalyptus). Tahar Bekri dit en deux mots le service militaire, pris par certains à la légère, le

bac en poche, la boulimie de culture (cinéma, théâtre, lecture de Neruda, Hikmet, Fanon...), les discussions dans les « cafés bondés ».

Le texte autobiographique aborde un passé qui ne passe pas : le décès de la mère, la palmeraie déserte, « le sifflement des balles », puis les premiers poèmes (« le verbe pauvre, l'allégorie dans le slogan ») avant l'arrestation, l'exil forcé (*Il te faudra partir*). Depuis la Bretagne, où il vit, il cherche « la Méditerranée sur l'Atlantique ». Tahar Bekri mêle le pays réel à celui caché dans les replis du temps, témoignant, avec une force sensible, de tout l'amour qu'il porte à son inaccessible Tunisie natale. ■

M. S.

KADHIM JIHAD HASSAN L'Irak, terre natale chérie de très loin



Éclats d'Irak, suivis de Migrations, poèmes traduits de l'arabe par André Miquel et l'auteur, Kadhim Jihad Hassan, Actes Sud-Sindbad, 202 pages, 23 euros

Kadhim Jihad Hassan, en exil depuis presque cinquante ans, est né en 1955, à Nassiriya, en Irak. Enseignant à l'Inalco, essayiste, poète, proche de Mahmoud Darwich, il est aussi critique littéraire et traducteur, de Dante, Rilke, Rimbaud, Derrida, Deleuze... Le grand arabisant André Miquel, mort en 2022, avait traduit des textes du recueil : ceux des débuts, tels *Réinvention de la campagne* et *Éclats d'Irak*. La seconde partie, *Migrations*, est constituée de poèmes en prose traduits par l'auteur ou écrits directement en français. Il s'agit, en ouverture, d'une vraie « remontée d'enfance ». C'est le terroir originel, avec son bestiaire (sanglier, loups, serpent, criquets). Le cimetière est à un jet de pierre, aux tombes « sans stèle, sans souvenir qu'une énorme bouche ».

Dans *Éclats d'Irak*, l'auteur évoque sa propre mort, dialogue avec lui-même, s'engage pour « la seconde terre, le poème ». Le souvenir de sa mère, portant le « quotidien des champs » sur sa « jeune tête », prend à la gorge, ainsi que celui du père, dont le dernier désir fut de voir une photo de son fils en exil.

Dans *Migrations*, ce sont les tombeaux d'amis disparus, morts de douleur, d'alcool, d'exil. Kadhim Jihad Hassan a quitté l'Irak en 1976. Il lutte contre les ravages de l'éloignement, instaure une salutaire distance à soi, revêtu de « peaux d'emprunt » pour mieux « se fortifier ». Revenu par le verbe dans la maison du père, il épouse le mouvement du monde en rejetant la tentation de l'enfermement. Dans cette anthologie, c'est l'histoire meurtrie de l'Irak qui palpite entre les lignes. ■

MURIEL STEINMETZ


**LA CHRONIQUE
PHILO DE
CYNTHIA FLEURY**


JULIEN GARNIER/HANS LUCAS

Les rêves brisés

Une anatomie de la vie jugée ratée, voilà ce que raconte *l'Effondrement* (Seuil, 2024), roman qu'Édouard Louis dédie à la figure de son frère, mort d'alcoolisme et d'avoir trop rêvé l'impossible. « À propos des rêves, écrit l'auteur, qu'avait eus mon frère avant d'y renoncer, reste la question de l'ordre chronologique : est-ce que mon frère souffrait parce que ses rêves étaient trop grands pour lui et qu'ils s'écrasaient contre les limitations qui formaient sa vie, ou est-ce qu'il rêvait parce qu'il était malheureux, déjà malheureux avant ses rêves, et que ces rêves formaient des envolées, des compensations qu'il s'offrait pour échapper, l'espace de quelques instants, à son Malheur ? » L'œuvre d'Édouard Louis raconte par le menu les vies abandonnées et qui se laissent abandonner, les réconciliations impossibles avec la misère tant elle abîme tout, jusqu'à la dignité des êtres. L'alcoolisme du frère est violent et mélancolique, un court instant léger et volubile, et très vite noir comme le néant qui s'empare de lui. Certes se dessine ici un visage de la pauvreté, mais plus encore qu'économique, comment celle-ci provoque l'appauvrissement des âmes qui ne parviennent qu'à se saboter elles-mêmes.

C'est l'histoire de ce désamour fondamental dont les laissés-pour-compte sont victimes et qu'ils organisent malgré eux, incapables d'aimer à leur tour et de résister à la violence. Édouard Louis, en faisant référence à

Édouard Louis rappelle à quel point l'amour permet à l'être humain de faire la différence entre le passé, le présent et l'avenir.

d'un ersatz de soi-même : l'enveloppe de l'être est toujours là, mais la grâce du sujet n'est plus.

Pour retrouver un peu de la valeur de ces individus, il faut se tourner vers l'amour et la mémoire d'une mère qui s'écroule à l'annonce de la mort de son fils et qui reste la seule à pouvoir témoigner de sa douceur, ou encore d'une amoureuse qui a su fuir : « Il disait qu'il était fier de moi. Il pleurait en parlant de moi, il me disait. Tu vois, mon petit frère, c'est un génie. C'est le génie de la famille. Il me disait, Des comme ça, tu en as dans une famille sur cent, peut-être une famille sur mille, sur dix mille. Personne n'est comme mon petit frère. (...) Mon petit frère c'est ma revanche. » « Momole » a désormais rejoint les cieux de la littérature, aux côtés des personnages terribles qui donnent à lire et à déconstruire la terreur, grande et petite, des vies mal aimées. Comme dernier rêve, il n'aurait sans doute pas pu rêver mieux. ■



Fondation de la première Internationale des travailleurs, en présence de Karl Marx, au Saint-Martin's Hall, à Londres (Grande-Bretagne), le 28 septembre 1864. TALLANDIER / BRIDGEMANIMAGES

Plongée dans l'histoire sociale du mouvement ouvrier

ESSAI La somme importante de Michel Cordillot, œuvre de référence de plus de 700 pages, est consacrée à la Première Internationale en France.

La Première Internationale en France, de Michel Cordillot, éditions de l'Atelier, 712 pages, 29,50 euros

Dans un maître ouvrage appelé à faire date, l'historien Michel Cordillot propose une relecture de l'histoire de l'Association internationale des travailleurs (AIT), spécifiquement consacrée à la France, à travers son implantation et ses militants.

Résolument inscrite dans une perspective d'histoire sociale du mouvement ouvrier, cette œuvre monumentale a pour ambition de comprendre « comment et dans quelle mesure l'AIT est parvenue à structurer et en partie unifier le mouvement ouvrier de son temps, comment elle l'a aidé à prendre conscience de lui-même, comment elle a créé les conditions qui lui ont permis de mener des expériences nouvelles et d'en tirer certaines conséquences, comment elle a aussi préparé et rendu possible certains développements ultérieurs ». De nouveaux champs de recherche sont explorés, comme le contrôle du marché du travail, les migrations internationales ou la simultanéité de la naissance de la Première Internationale et de l'apparition de grandes organisations humanitaires à vocation mondiale, comme la Croix-Rouge.

« Une organisation syndicale puissante et une société politique à vocation internationale. »

Saint-Martin's Hall à Londres, le 28 septembre 1864 – et la réalité concrète de l'Internationale et de son action, à travers ses multiples aspects et à différentes échelles, notamment l'intervention et le soutien lors des grèves, comme celle des bronziers parisiens en 1867.

L'AIT connaît des débuts hésitants en France, marqués par le mutuellisme, dans un contexte où le mouvement ouvrier se reconstruit. L'influence du prudhonisme est réexaminée. La période mutuelliste s'achève au lendemain du congrès de Bruxelles, en 1869. Puis vient le temps de l'apogée de l'AIT en France, où elle apparaît, malgré ses insuffisances, comme « une force sociale capable de faire trembler l'Empire », avant « l'année terrible des internationaux français ».

D'autres notices thématiques sont consacrées à ses forces réelles (les sections et effectifs parisiens, mais aussi ceux de Lyon, Rouen, Marseille et les petites sections de province), à ses représentations (la médaille et les chansons) ou encore aux fantasmes qu'elle a générés : fut-elle une organisation riche et puissante, et même une « franc-maçonnerie du crime » ?

Après la Commune, l'AIT entre dans une phase entre « clandestinité et répression », et des internationaux exilés se retrouvent en Grande-Bretagne ou en Suisse. Avec leurs désaccords, ils sont à pied d'œuvre pour reconstruire le mouvement ouvrier en France avec la montée en puissance des idées collectivistes.

L'héritage de la Première Internationale est considérable et marque de son empreinte ses développements ultérieurs avec la deuxième Internationale. Malgré sa fragilité et ses limites, l'AIT a été une tentative des ouvriers les plus conscients de décider de leur propre avenir à l'échelle du monde occidental, et plus particulièrement en France, où elle a été à l'origine du mouvement ouvrier et socialiste moderne, y compris de ses divisions. ■

FLORENT GODGUIN

La majorité ignore la voix de l'audiovisuel public

LÉGISLATION Adoptée en commission, la proposition de loi sur la réforme revient en séance le 30 juin. Mais la rigidité des macronistes annonce des débats houleux.

En deux jours d'examen de la réforme de l'audiovisuel public en commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, la majorité n'a toujours pas soigné son problème d'audition. En faisant adopter la proposition de loi après une dizaine d'heures de débat, elle est restée sourde aux critiques des députés de gauche, qui relaient les inquiétudes des salariés, de leurs syndicats et des sociétés de journalistes. « Il n'y a pas ici ceux qui portent la voix des salariés et ceux qui les oppriment », lâchait ainsi le corapporteur de la proposition de loi (PPL), Jérémie Patrier-Leitus (Horizons). Ces salariés, « il n'y a pas que vous qui les voyez », complétait la ministre de la Culture, Rachida Dati. Et pourtant si, puisque même pour constituer le rapport à l'appui de sa réforme (lire l'édition du 18 juin), ils n'ont pas été consultés.

« Tout fusionner,
c'est baisser
le budget, donc
mettre en danger
l'information. »

SOPHIE TAILLÉ-POLIAN,
DÉPUTÉE ÉCOLOGISTE

Cette surdité s'est illustrée sur deux sujets. Le premier concerne la fusion des rédactions télé et radio du service public. « *Ce sont des professions différentes* », plaide le député insoumis Aurélien Saintoul, en réponse à la ministre qui estime que « *plusieurs équipes pour la même information* », c'est trop. « *Un journaliste radio et un télé ne cherchent pas les mêmes réactions* », rappelle l'écologiste Sophie Taillé-Polian. « *Tout fusionner, c'est baisser le budget, donc mettre en danger l'in-*

formation sur le territoire : ce sont des initiatives qui disparaissent, des endroits qu'on ne couvre plus... » Une « logique managériale contre-productive », conclut l'élue communiste Soumya Bourouaha. Jérémie Patrier-Leitus ne voit pas le problème : puisque « les salariés ne

« À aucun moment » les débats n'ont « prouvé que la holding est la solution », affirme le député socialiste Emmanuel



Pour Rachida Dati, les opposants à la réforme se « gargarisent de mots ». S. LEMOUTON/SIPA

Grégoire, sur cette question comme pour traiter de l'accès à l'information, de la transformation des usages, du pluralisme... En revanche, c'est la forme parfaite pour générer « des économies » sur la structure et instaurer un « contrôle politique de l'information ». « Ingérence, ingérence, vous vous gargarisez de mots ! » a répondu Rachida Dati.

Avec les corapporteurs de la PPL, elle a rejeté tous les amendements visant à changer la composition des futurs conseils d'administration, pour permettre un pluralisme politique en intégrant des députés de la majorité et de l'opposition, mais aussi un regard des rédactions en intégrant des journalistes et davantage de

représentants de salariés. En cas de changement de majorité, cela interroge...

Si la discussion est allée assez vite, c'est qu'une partie des sujets a été renvoyée, sur la promesse de la ministre, à la rédaction d'un texte issu des états généraux de l'information, qui devrait les intégrer. Mais aussi à la volonté de la majorité d'accélérer.

Rendez-vous le 30 juin dans l'Hémicycle, où se répercuteera, promet Alexis Corbière, « la voix des syndicats des salariés très inquiets de la mise en danger de leurs métiers », qui se mobiliseront le jour même. « Comptez sur nous pour faire entendre une opposition résolue. » ■

GREGORY MARIN

The cover of L'Humanité magazine features a large, bold title in the center: "LA PRESSE GANGRENÉE PAR L'EXTREME DROITE". The background is a collage of various political news snippets and images, including a portrait of a man in a suit, a woman, and several other political figures. The collage includes text fragments like "GAUCHEUR", "VALÉRIE", "MONTAGNE", "2027", and "RIVAROLE". The overall theme is critical of the influence of far-right media on French journalism.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX jeudi 19 juin

DANS CE NUMÉRO

À LA UNE Deux ans après la reprise du *JDD* par Bolloré, l'*HM* a enquêté sur la presse d'extrême droite qui se hisse aux avant-postes de la bataille culturelle.

L'histoire de la semaine Que reste-t-il de la lutte des paysans du Larzac ? Un journal qui, cinquante ans après sa fondation au cœur de la bataille, maintient la flamme.

La rencontre Léonore Baulac, danseuse

étoile. veut rendre son rêve accessible à toutes les petites filles en modernisant les classiques « un brin sexistes » de cet univers.

L'analyse Dernier obstacle au remodelage du Moyen-Orient, l'Iran est à son tour soumis à la puissance de feu israélienne. La région et le monde plongent dans l'inconnu.

migrants voyant leurs espoirs brisés depuis le retour de Trump envisagent désormais de s'installer au Mexique.

Il était une fois En 1975, Émilien Amaury annonce un plan de licenciement au *Parisien* pour contourner les prérogatives syndicales. Son coup de force déclenche la plus longue bataille ouvrière de l'histoire de la presse.

Et tous vos rendez-vous...

L'Humanité
magazine



« Une fois mes études finies, je veux rester ici. C'est ma façon de rendre ce que j'ai reçu », déclare le jeune homme, qui souhaite devenir chirurgien orthopédiste.

SAMIR MAOUACHE POUR L'HUMANITÉ

Rayen, étudiant en médecine sous OQTF

Comme ce Tunisien de 21 ans, de 1500 à 2 000 étrangers inscrits en fac de médecine font face à des difficultés administratives pour poursuivre leur formation en France. Une situation aggravée par la circulaire Retailleau.

L'apprenti en blouse blanche peut enfin relâcher la pression. Rayen Fakhfakh, Tunisien de 21 ans, sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), s'est vu promettre, début juin, un titre de séjour provisoire d'un an. La mobilisation médiatique, à base d'articles de presse et de déclarations publiques de confrères, a permis d'inverser la vapeur. Mais cet étudiant en cinquième année de médecine n'a pas oublié le « choc total » ressenti au moment de la réception de son avis d'expulsion fin février. « En allant chercher le recommandé à la Poste, je m'attendais à tout sauf ça », déplore celui qui a également reçu le soutien de son université Paris-Saclay.

Porté par cette vague d'indignation, le jeune homme studieux obtient dans un premier temps, via un référendum de suspension, l'annulation de cette OQTF et une autorisation provisoire de séjour jusqu'en novembre. « Quand je suis allée la récupérer, j'en ai profité pour redonner mon dossier à la préfecture de Seine-Saint-Denis. J'avais l'impression qu'il n'avait pas été lu, explique-t-il. Ensuite, grâce à un journaliste qui a suivi mon affaire, j'ai su que j'avais finalement obtenu un titre jusqu'en mai 2026. Ça va beaucoup mieux depuis ! »

Ce bachelier à 16 ans, originaire de Sfax, qui pensait cocher toutes les cases d'une intégration « modèle », était déjà coutumier de la galère administrative. Tous les trois mois, il devait aller chercher un récépissé en préfecture. « Pour mon dossier de régularisation, je garde tout depuis des années : la moindre ordonnance, mes factures, des mots de mes professeurs... énumère-t-il

d'une voix posée. Quand j'ai voulu le déposer à ma majorité, j'ai mis plus d'un an et demi rien que pour avoir un rendez-vous. »

PÉNURIE DE SOIGNANTS

Engagé dans diverses associations, établi en Seine-Saint-Denis depuis son arrivée à 12 ans en 2016, Rayen se voyait souvent rappeler son statut particulier : « J'avais participé à l'organisation d'un voyage humanitaire au Togo mais je n'ai pas pu y aller car je ne peux pas quitter le pays. »

Dans un contexte de pénurie de médecins, avec 212 000 docteurs en activité en 2024 (en baisse par rapport à 2023) et un recours vital aux praticiens à diplômes hors Union européenne (Padhue) pour empêcher l'effondrement des hôpitaux publics,

la décision visant Rayen est d'autant plus incompréhensible : « À l'hôpital Paul-Brousse (à Villejuif, dans le Val-de-Marne – NDLR) où je suis en stage de réanimation, la moitié des praticiens sont étrangers. On sait que le nombre de personnes formées est insuffisant. Une fois mes études finies, je veux rester ici. C'est ma façon de rendre ce que j'ai reçu. » Comme lui, 1500 à 2 000 étudiants étrangers en médecine, soit 6 % des effectifs, font face à des difficultés administratives, souligne le site d'information Caducée.net, reprenant un rapport de l'Ordre des médecins.

En examinant le document reçu par Rayen, Clotilde Maillard, militante à Réseau éducation sans frontières (RESF) en Seine-Saint-Denis, a, elle aussi, halluciné : « C'est

un copier-coller type ! Dans son OQTF, on dit qu'il a un frère ici alors qu'il en a deux. On lui reproche d'être resté en France avec un visa expiré. Or, il était mineur à l'époque et il n'y a pas besoin de titre de séjour avant 18 ans ! On lui reproche également de ne pas justifier d'une insertion, ni d'une perspective professionnelle, un comble. »

« CRITÈRES FUMEUX »

Depuis la circulaire Retailleau de janvier 2025, qui a resserré les critères de régularisation et a remplacé la circulaire dite Valls qui permettait notamment à certains jeunes de 18 ans justifiant d'une assiduité scolaire de demander un titre de séjour au bout d'un certain temps, les membres de RESF constatent une pluie d'OQTF par endroits : « À Montpellier ou encore Lyon, leur nombre flambe, relate Clotilde Maillard. Partout, les critères restent complètement fumeux. On voit que, pour des couples arrivés le même jour, l'un est régularisé et l'autre doit quitter le territoire. Rayen est aussi victime du climat politique nauséabond. »

Alors que les règles instituées par Bruno Retailleau rendent également plus compliquée la régularisation des personnes ayant déjà été frappées d'une OQTF, celui qui souhaite devenir chirurgien orthopédiste dénonce une « suspicion généralisée » : « Je lisais des réactions aux différents articles me concernant sur les réseaux sociaux disant "il a dû faire quelque chose de mal" pour être menacé d'expulsion ! On a l'impression que la France veut se débarrasser de tous les étrangers. » Dans les starting-blocks pour les examens d'internat à l'automne, Rayen ne demande qu'une seule chose : poursuivre ses études avec un minimum de sérénité. ■

CÉCILE ROUSSEAU